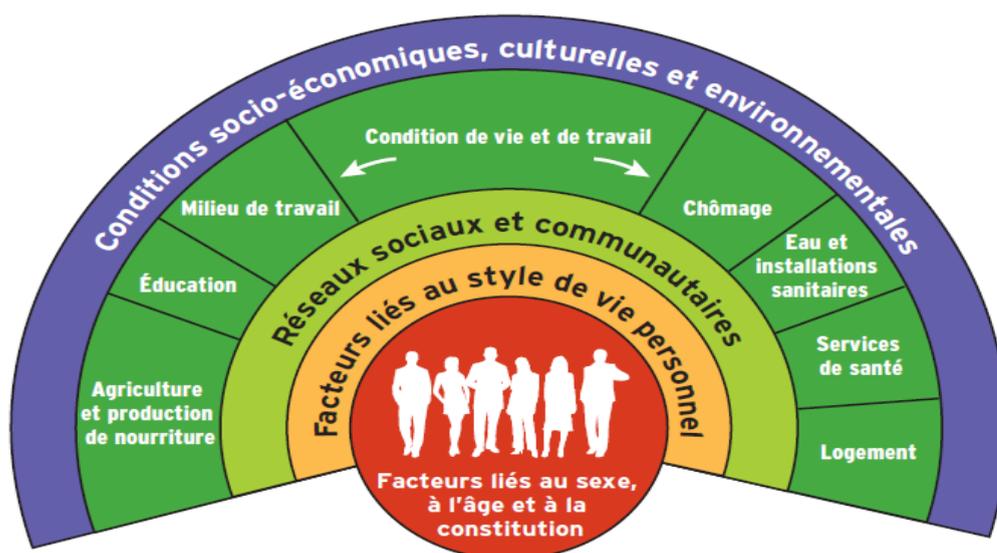




*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Préfecture de la Meuse

# **CONTRAT LOCAL DE SANTE**

## **CODECOM DU PAYS DE STENAY**



Dahlgren G., Whitehead M. *Policies and Strategies to Promote Social Equity to Health*. Stockholm : Institute for Future Studies, 1992 (traduction)

Le 11 décembre 2013, les élus de la CODECOM du Pays de STENAY s'engageaient à la mise en place d'un contrat local de santé à l'échelle des 19 communes le composant. En mobilisant l'ensemble des acteurs sur des besoins prioritaires, identifiés à partir d'un diagnostic local partagé, ils traduisaient par la signature d'un premier accord cadre, leur volonté de travailler ensemble.

Les signataires étaient :

- le Président de la CODECOM du Pays de Stenay : Daniel GUICHARD,
- le Président du Conseil Général : Christian NAMY
- la Préfète de la Meuse : Isabelle DILHAC
- le Président du Conseil Régional : Jean-Pierre MASSERET
- le Directeur Général de l'ARS Lorraine : Claude D'HARCOURT

Cet accord cadre succédait à une première lettre de cadrage cosignée le 20 octobre 2013 par le Directeur Général de l'ARS Lorraine, le Président de la CODECOM du Pays de Stenay et le maire de Stenay, actant une méthode de travail en conduite de projet, avec installation d'un comité de pilotage.

Les cinq axes prioritaires, résultant de la confrontation des attentes des usagers ou de leurs représentants et de l'ARS étaient initialement :

1. Améliorer l'accès aux soins
2. Favoriser l'accès aux dépistages
3. Lutter contre les conduites à risque et rompre l'isolement (santé physique et mentale)
4. Eviter les ruptures dans le parcours de vie et de soins des personnes en situation de handicap et des personnes âgées
5. Rendre l'environnement physique favorable à la santé (air, bruit, habitat, eau, risque diogène)

***Le suivi et la mise à jour des diagnostics étant réalisés parallèlement.***

La signature de ce Contrat Local de Santé est à replacer dans le prolongement des actions développées sur ce territoire, par les différents acteurs meusiens, avant et après la signature de l'accord cadre.

**Le mot du Président de la CODECOM**

"Puisse ce Contrat Local de Santé favoriser dans notre territoire, l'accès aux soins de toute nature, ainsi que la mise en place de moyens susceptibles de les améliorer, mais surtout permettant de les détecter auprès de ceux qui n'osent pas s'exprimer".

**Daniel GUICHARD**

- Président de la CODECOM du Pays de Stenay : Daniel GUICHARD,
- Président du Conseil Général : Christian NAMY
- Préfet de la Meuse : Jean Michel MOUGARD
- Président du Conseil Régional : Jean-Pierre MASSERET
- Directeur Général de l'ARS Lorraine : Claude D'HARCOURT

## **1. EXPOSE DES MOTIFS**

**Page 1**

## **2. LE PAYS DE STENAY**

**Pages 1 à 3**

[2.1 Périmètre géographique](#)



[2.2 Environnement naturel et Habitat](#)



[2.3 Activité économique](#)



## **3. LA CODECOM**

**Pages 4 à 7**

[3.1 Composition](#)



[3.2 Missions](#)



[3.2.1 Compétences obligatoires](#)



[3.2.2 Compétences optionnelles](#)



[Focus sur deux initiatives CODECOM](#)



[Le CONTRAT ENFANCE JEUNESSE](#)



[La MAISON DES SERVICES](#)



## **4. LA POPULATION**

**Pages 7 à 12**

[4.1 Evolution et profils](#)



[4.2 Quelques indicateurs socio-économiques et typologies](#)



## **5. LA SANTE DE LA POPULATION DANS SON ENVIRONNEMENT**

**Pages 13 à 17**

[5.1 Des indicateurs de santé alarmants](#)



[5.2 Un retard dans le dépistage organisé du cancer du sein](#)



[5.3 Un éloignement géographique de la médecine d'urgence  \$\geq 30\$  mn](#)



[5.4 Une faiblesse de moyens pour la prise en charge de la détresse vitale](#)



[5.5 Quelques éléments sur la santé environnementale](#)



[5.6 Une mobilité difficile sur le territoire pour les usagers sans véhicule](#)



## **6. LES AXES DE TRAVAIL**

**Pages 18 à 20**

[6.1 Priorités](#)



[6.2 Tableau récapitulatif et liens avec fiches projet](#)



## **7. LES FICHES ACTIONS**

**Pages 21 à 42**

[Deux thématiques transversales Mobilité et Connaissance](#)



[1. Améliorer l'accès aux soins et services](#)



[2. Promouvoir le territoire dans un objectif de promotion de la santé](#)



[3. Améliorer la prise en charge des problématiques individuelles liées au vieillissement du handicap](#)



[4. Santé environnementale](#)



## **LES ANNEXES**

**Page 43**

[Politique de Santé du Conseil Régional de Lorraine](#)

[Plaquette ARS sur le Contrat Local de Santé](#)

[Accord cadre et Info presse](#)

[Elus et commissions](#)

[Offre de Santé sur la CC du Pays de Stenay](#)

[Associations sur la CC du Pays de Stenay](#)

[Plateforme multimodale transports](#)

# 1. Exposé des motifs

Dans un contexte d'accès aux soins de 1<sup>er</sup> recours difficile, la CODECOM du Pays de Stenay, confortée dans sa démarche par des indicateurs de santé alarmants sur son territoire, *comparés à ceux de la Lorraine*, s'est attachée à élargir sa politique publique territoriale et sa réflexion à la problématique de l'accès aux soins de ses habitants.

Mais aussi performant soit-il, le système de soins ne peut à lui seul, avoir un impact important sur les déterminants de santé que sont les facteurs personnels, sociaux ou environnementaux. Leur relation causale avec la santé des individus ou des populations n'est plus à démontrer.

Et parce que les réactions aux divers déterminants de la santé sont très variables d'un individu à l'autre, les usagers deviennent acteurs de leur santé et au centre des préoccupations, légitimant les travaux partenariaux réalisés par les secteurs éducatifs, sociaux, sanitaires, médico-sociaux, environnementaux, judiciaires etc □

## 2.1 Le périmètre géographique

La CODECOM du Pays de STENAY regroupe les 19 communes du canton de Stenay :

Autreville Saint Lambert, Bâalon, Beauclair, Beaufort en Argonne, Brouennes, Cesse, Halles sous les Côtes, Inor, Lamouilly, Laneuville Sur Meuse, Luzy Saint Martin, Martincourt sur Meuse, Moulins Saint Hubert, Mouzay, Nepvant, Olizy Sur Chiers, Pouilly Sur Meuse, Stenay et Wiseppe.

- soit un total de 6 243 habitants pour 20 800 Ha (densité de 30 habitants au km<sup>2</sup>).



La ville de Stenay représente à elle seule un peu plus de 47% de la population du canton avec 2951 habitants.

Quelques distances géographiques

### FRANCE

<b>Bar-Le- Duc (Meuse)</b>	103 km (2heures)
<b>Verdun (Meuse)</b>	47 km (1 heure)
Sedan (Ardennes)	34 km (45 mn)
Charleville (Ardennes)	56 km
Reims (Marne)	100 km
Metz (Moselle)	120 km
Nancy (Meurthe et Moselle)	150 km
Lille (Nord)	250 km
Paris	260 km

### Autres PAYS

<b>Luxembourg ville</b>	95 km (1h30)
<b>Belgique Liège</b>	179 km (2 h)
Belgique Bruxelles	208 km
Belgique Anvers	230km
Belgique Ostende	239 km



## 1.2 Environnement naturel et habitat

Avec 20.000 hectares de pleine nature dont 6.700 hectares de forêts et 60 kms de cours d'eau, le Pays de Stenay est traversé du Sud au Nord par la vallée de la Meuse.



A l'Est s'étend la forêt de la Woëvre. Au Nord-Ouest où coule la Chiers, s'élèvent les derniers contreforts des côtes de Moselle, qui s'appuient sur l'Ardenne toute proche. L'agriculture y reste prépondérante, avec une participation active des exploitants agricoles pour la préservation des habitats naturels et des espèces.

Quant aux milieux humides des vallées alluviales, ils constituent un patrimoine naturel qui confère au site Natura 2000 du canton de Stenay la justification de la préservation écologique du site.

Ces zones humides jouent un rôle important dans la maîtrise des crues, le soutien d'étiage et le rechargement des nappes, la filtration et l'épuration de l'eau,...

## 1.3 Activité économique

Le Pays de Stenay s'est longtemps distingué des autres territoires ruraux meusiens par :

- une forte activité industrielle : papeterie, fonderie, agroalimentaire...
- mais aussi par l'influence de la sidérurgie du bassin de Longwy et les activités du bâtiment

L'agriculture est un secteur très dynamique, marqué par la polyculture et l'élevage. Elle a su diversifier sa production issue des produits de terroir telle la bière, (musée européen de la bière installé à STENAY), confitures, ...

Les 19 communes du Pays de Stenay offrent tous les aspects de l'architecture rurale lorraine : villages de Côtes de Meuse, villages-rue ou village-tas. L'habitat, souvent enserré dans des vergers, est regroupé au pied des Côtes de Meuse, étalé dans les vallées ou isolé avec, ici ou là, de vieilles fermes lorraines (XVIIème et XVIIIème).

A noter enfin que le fleuve Meuse et ses annexes, les noues, marais, prairies inondables et les boisements qui le bordent, constituent autant de milieux particuliers qui suscitent l'intérêt européen.

L'industrie est également présente dans un rayon de 20 à 30 kms de Stenay, voire à proximité de la frontière franco-belge, et offre des opportunités d'emplois aux habitants du territoire.

La présence de groupes industriels a permis le développement d'entreprises spécialisées.

Le service public est présent avec l'éducation nationale, collectivités territoriales, maisons de retraite, établissements publics divers.

S'y ajoutent les services à la personne, les métiers artisanaux, commerciaux ou libéraux, les secteurs de la banque et assurances, le secteur du bâtiment et un secteur hôtellerie restauration, en lien avec une économie touristique en développement.

**A noter enfin les potentialités du développement tertiaire du Grand Duché du Luxembourg, à environ une heure de transport. A l'inverse, de nouveaux résidents pour qui les opportunités transfrontalières sont réelles choisissent le territoire et contribuent à la dynamique locale.**

## Un commerce de proximité qui a du se spécialiser et se moderniser

L'activité commerciale traditionnelle a comme partout du s'adapter aux exigences actuelles.

Celle du centre-ville se complète d'une zone d'activités regroupant des enseignes

spécialisées, et des services souvent développés par les entrepreneurs locaux.

Le seul pôle autonome est une grande surface alimentaire sur la zone d'activités, la plus proche étant à Verdun soit à 1 heure de route.

## Une zone d'activité qui se veut dynamique dans un contexte économique difficile

Le développement économique, et notamment l'aménagement de la ZAC "Les cailloux", constitue la principale orientation en terme d'action économique de la CODECOM.

Elle permet, outre le conseil et l'accompagnement des porteurs de projets d'entreprises, l'hébergement d'entreprises, leur suivi et la production de services administratifs partagés.

Un outil est aussi mis en place au service des collectivités, pour leurs projets en direction du développement au sens large : développement local, contrats de développement avec autres collectivités, programmes de coopération cofinancés par l'Union Européenne, animation économique au sens large.

## Le tourisme

	Département	CODECOM STENAY
nombre hôtels	46	3
nombre terrains camping	24	2
nombre résidences secondaires	4 477	228



## 2. La Communauté de Communes du Pays de Stenay

Administrée par un Conseil de Communauté composé de 38 délégués élus par les Conseils Municipaux des 19 Communes associées, elle est dotée d'une fiscalité propre (additionnelle) depuis sa création soit le 1er Janvier 1999.

Elle oriente au mieux les actions à mener dans le cadre de **compétences obligatoires** et "**optionnelles**" transférées par les Communes membres.

### 3.1 Sa composition

Son Président, Monsieur Daniel GUICHARD, signataire du CLS a été réélu en 2014.

Il s'adjoit les services de 5 Vice-Présidents élus par le Conseil de la Communauté de Communes :

- 1er Vice-président : Stéphane PERRIN, maire de Stenay, en charge du développement économique, tourisme, aménagement du territoire, gestion de la ZAC, artisanat et commerce.
- 2ème Vice-président : Bernard KAZUK, maire de Brouennes, en charge de la voirie, des Travaux et de la Maîtrise d'Ouvrage Déléguée, et de gestion du personnel.
- 3ème Vice-président : Jean-Pierre CORVISER, maire de Baâlon, en charge de l'Environnement, de l'habitat, du suivi du projet de méthanisation et des ordures ménagères.
- 4ème Vice-présidente : Ghislaine THOUVENIN en charge des affaires scolaires.
- 5ème Vice-président : Pierre BELKESSA, maire de Mouzay en charge de l'enfance, de la jeunesse, du culturel, du péri-scolaire et de la vie associative. 

### 3.2 Ses missions

#### 3.2.1 Les compétences obligatoires

- Maintien et développement économique



- Conforter le caractère agricole du territoire en informant, sensibilisant, accompagnant les exploitants locaux et la diversification agricole.
- Conforter l'animation économique et développer la capacité d'accueil d'entreprises en améliorant l'attractivité de la ZAC, en créant une plateforme de services aux entreprises, en accompagnant l'implantation de nouvelles.
- Redynamiser les activités commerciales et artisanales comme par exemple la mise en place d'aides financières spécifiques avec le partenaire STENAY-ECO.
- Mettre en valeur le potentiel de développement touristique par l'aménagement fluvial, la promotion de la pêche, le développement des hébergements et des circuits touristiques.

- Planification et aménagement de l'espace



- Aider à l'aménagement et au traitement paysager des villages.
- Aider à la sauvegarde, à la requalification et à la valorisation du patrimoine.
- Aider au développement et à l'aménagement des zones de loisirs d'intérêt communautaire.
- Aménager les structures d'accueil des " gens du voyage ".
- C'est aussi l'entretien et l'amélioration de la voirie communale hors agglomération : aménagement, enduits d'usure, fauchage des accotements, entretien des fossés, élagage en bord de route, entretien hivernal ...



### 3.2.2 Des compétences optionnelles

- Préservation de l'environnement

- Gérer les déchets ménagers en organisant la collecte des ordures ménagères, l'installation des points d'apport volontaire, la collecte sélective et l'exploitation de la déchetterie.
- Gérer le domaine hydrologique par l'aménagement du Fleuve Meuse et de ses affluents.
- Etude sur le mode d'assainissement à retenir dans les villages.

#### Les déchets à l'échelle de la CODECOM

Chaque année, plus de 3.000 tonnes de déchets sont produites par habitant.

Face à leur augmentation régulière et à la réglementation européenne sur le sujet, la CODECOM met à disposition de la population renseignements et moyens (*bornes d'apport volontaire*) pour une collecte sélective. Les nombreux guides sur les déchets édités par l'ADEME sont diffusés par celle-ci (dépliants papiers ou téléchargeables sur [son site Internet](#)).

La CODECOM va plus loin et promeut la réduction de déchets et le tri à la source, avec les 3 grandes filières de recyclage :

- la valorisation matière (recyclage, réemploi, rénovation),
- les traitements thermiques (en incinérateur) et physico-chimiques (dans des installations spécialisées),
- l'enfouissement en centre de stockage (décharge).

#### La gestion de l'eau

Les 19 communes ont confié à la CODECOM le soin de réaliser pour leur compte des études permettant de satisfaire aux obligations instituées par la Loi sur l'Eau notamment la délimitation :

- des zones d'assainissement collectif et non collectif.
- des zones affectées par les écoulements en temps de pluie.

Après deux études dont la 1<sup>ère</sup> visait à une analyse de l'existant, avec propositions pour le

futur plan de zonage, la seconde a défini les moyens techniques, économiques et administratifs permettant de résoudre les problèmes d'assainissement liés à la collecte, l'évacuation et au traitement des eaux usées tout en préservant les eaux superficielles et souterraines.

Aujourd'hui, chaque commune dispose d'un zonage, qui se traduit par la délimitation des zones d'assainissement, COLLECTIF ou NON COLLECTIF.

#### Le Service Public d'Assainissement Non Collectif.

Ce Service Public d'Assainissement Non Collectif dénommé S.P.A.N.C. est situé dans les locaux de la CODECOM du Pays de Stenay, et concerne les

19 communes du canton. Sa **mission est de prendre obligatoirement en charge le contrôle des installations d'assainissement individuel.**

## L'habitat avec des procédures collectives d'habitat

- Mettre en place un observatoire permanent du logement.
- Mettre en place une O.P.A.H. (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat).

## La lutte contre le bruit

Le bruit est l'atteinte à la qualité de la vie la plus fréquemment dénoncée par les usagers. De simple désagrément, le bruit était devenu un véritable problème de santé publique. Il s'étendait progressivement sur les périodes de repos nocturne et en fin de semaine.

La CODECOM met à disposition sur son site le [Guide de la lutte contre le bruit en Meuse](#)

A l'échelon local, les municipalités ont pris en compte l'aspect "nuisances sonores" des projets qu'elles examinent : permis de construire, installations de commerce, d'artisanat ou d'industrie et fixer très en amont les contraintes à respecter.

## La Prise en charge du fonctionnement et l'investissement des écoles

La CODECOM gère les établissements de Stenay, Mouzay, Laneuville, et le regroupement Moulins/Pouilly/Inor, de la classe maternelle à la fin du cycle élémentaire.

La Ville de Stenay abrite un collège, un lycée et un lycée professionnel.

Elle participe aux **frais de transport** et de surveillance des activités **périscolaires** (forfait annuel)



**Formation** : A noter que la population dispose d'un Centre de formation (GRETA) situé à Stenay. Une Maison Familiale et Rurale complète l'offre de formation sur notre territoire.

Un site dédié « **Education** » est mis à disposition par la CODECOM sur son site électronique.

## Le développement de la vie sociale, culturelle et sportive

- Conforter les équipements existants et les promouvoir pour maintenir et développer une qualité de services d'animations à la population (Contrat Temps Libre).
- Permettre l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs au plus grand nombre.

## FOCUS SUR DEUX INITIATIVES DE LA CODECOM

### Le contrat ENFANCE JEUNESSE

Il trouve son origine dans la volonté des élus de la CODECOM de fédérer les acteurs déjà investis **dans une dynamique de terrain pour favoriser le développement de l'offre d'animation culturelle, sportive et de loisirs.**

Ce contrat concerne l'ensemble des temps libres (hors temps scolaires). A ce titre, il s'intéresse à tous les loisirs collectifs organisés pendant les journées ou demi-journées " sans école ". Il s'adresse aux attentes des jeunes de 6 à 16 ans. **L'enjeu est double : proposer des loisirs attractifs en nombre suffisant,**

**accessibles à tous et de qualité avec un enjeu éducatif et un enjeu social.**

Le Comité de Pilotage constitué à cet effet réunit élus de la CODECOM, CAF, MSA, Conseil Régional, Conseil Général, Inspection Académique, représentants des enseignants des Ecoles Maternelles et Primaires, Collège et Lycée, Associations, et Représentants de Parents d'Elèves et des Jeunes. Ce projet socio-éducatif global est signé avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Meuse, la Mutualité Sociale et Agricole et la Direction Départementale Jeunesse et Sports.

## Le maintien du service public en milieu rural et son accompagnement

Un exemple dans ce cadre: la création de la Maison des Services du Pays de Stenay : structure d'accueil, d'information, d'orientation et de coordination des services destinée aux habitants, afin de faciliter les démarches et permettre d'accéder à toute information de la vie courante.

Les services :

- **Pôle emploi/formation** : Point emploi ANPE, permanences ASSEDIC, Mission Locale,
- **Pôle social, retraite et logement** : CPAM, CRAM, CICAS, AGRR, ADAPAH, AMIE, CEDIFF, Familles Rurales, Centr'aid (aide aux toxicomanes), CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement), DDE (Direction Départementale de l'Équipement) Armées, IRFA, ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie), Espace Info-Energie.....).
- **Pôle Vie Associative** : Familles rurales - association du canton de Stenay, Etablissement d'écoute.
- **Pôle accès au droit** : CEDIFF (Information juridique en droit privé) Conciliateur de justice Défense des consommateurs, Familles rurales

A noter à la pharmacie locale, la présence d'une Borne de remise à jour des cartes " Vitale " pour les assurés sociaux .

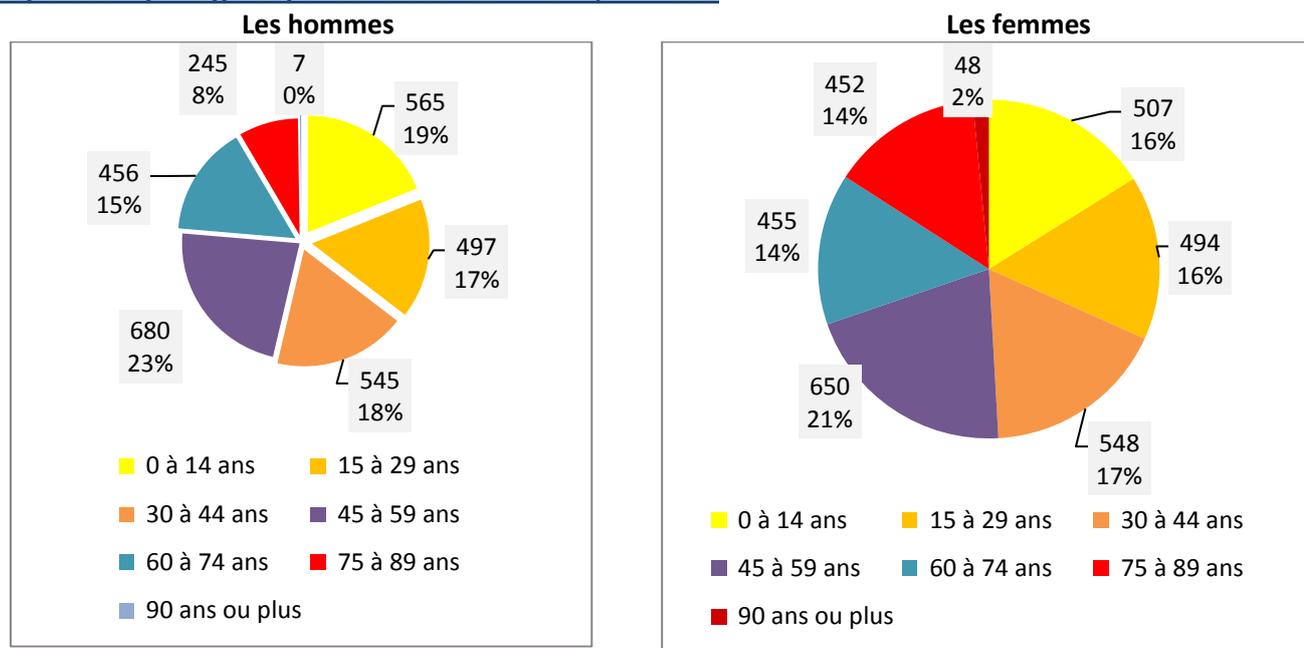


### 3. La population

	1968	1975	1982	1990	1999	2009
AUTREVILLE SAINT LAMBERT	43	48	48	39	43	52 ↗
BAALON	272	282	286	287	267	264
BEAUCLAIR	94	75	72	84	85	84
BEAUFORT EN ARGONNE	181	178	186	174	170	156
BROUENNES	167	155	148	160	145	158 ↗
CESSE	210	172	142	155	128	133 ↗
HALLES SOUS LES COTES	164	165	144	136	123	152 ↗
INOR	267	248	214	183	204	211 ↗
LAMOUILLY	175	150	119	109	97	97
LANEUVILLE SUR MEUSE	561	593	529	439	425	427 ↗
LUZY SAINT MARTIN	150	152	122	124	109	106
MARTINCOURT SUR MEUSE	72	68	63	71	63	66 ↗
MOULINS SAINT HUBERT	156	149	163	173	158	173 ↗
MOUZAY	900	880	798	792	756	738
NEPVANT	101	96	91	74	64	59
OLIZY SUR CHIERS	296	278	226	204	179	187 ↗
POUILLY SUR MEUSE	221	219	169	162	182	204 ↗
STENAY	4 125	3 767	3 693	3 202	2 966	2 768
WISEPPE	147	120	121	104	97	115 ↗
<b>TOTAL</b>	<b>8 302</b>	<b>7 795</b>	<b>7 334</b>	<b>6 672</b>	<b>6 261</b>	<b>6 150</b>

Si sur les 10 dernières années (recensement), le nombre d'habitants diminue de 1,8 %, la population parvient à progresser dans 11 communes.

## La population par âge et par sexe Source : INSEE, RP 2009



Le pourcentage des hommes de plus de 60 ans est plus élevé dans la CODECOM que dans le département : 23,6 % versus 20,7%.

Le poids des personnes âgées (ou handicapés : non chiffré ici) témoigne l'intérêt de combiner différentes actions dont celles de soulager les aidants pour les maintiens à domicile. A noter encore qu'un adulte et 5 enfants handicapés de la CODECOM sont pris en charge en Belgique.

### Les ménages

Source : INSEE, RP 1999 et 2009 Si

	Département		CODECOM		Ville de Stenay	
	1999	2009	1999	2009	1999	2009
population	192 261	194 003	6 261	6 150	2 966	2 768
nombre de ménages	76 129	82 179	2 492	2 626	1 176	1 206
nombre de ménages d'une personne	21 527	26 515	700	866	364	444
nombre de ménages avec famille monoparentale	5 782	6 532	1736	1708	776	734
proportion de ménages avec famille monoparentale	7,60%	7,90%	6,70%	8,20%	7,10%	11,60%

La proportion de familles monoparentales reste stable en Meuse, la CODECOM voit son chiffre en nette progression.

### Le profil des familles

Un tiers des familles est monoparentale. Les couples sans enfants ne représentent que 1,27% des familles alors qu'au niveau départemental, ils représentent 15% des foyers.

	Département			CODECOM		
	1999	2009	Evolution	1999	2009	Evolution
couples avec enfants	26 687	23 442	-12,15%	836	750	-10,29%
familles monoparentales	6008	6 673	11,06%	168	216	28,58%
couples sans enfant	21 106	24 337	15,31%	732	742	1,37%

Source INSEE RP 1999 et 2009

## Focus sur les familles monoparentales

	Département			CODECOM		
	1999	2009	Evolution	1999	2009	Evolution
Hommes seuls avec enfants	970	1 154	19,00%	28	59	110,70%
Femmes seules avec enfants	5 038	5 518	9,53%	164	160	-2,44%

Par rapport aux hommes seuls avec enfants dont l'évolution est très forte, les femmes seules avec enfants diminuent.

## Familles selon le nombre d'enfants de moins de 25 ans

	Département			CODECOM		
	1999	2009	Evolution	1999	2009	Evolution
1 enfant	11 437	11 518	0,70%	344	339	-1,45%
2 enfants	10 517	10 214	-2,88%	308	333	8,12%
3 enfants	4 874	4 065	-16,50%	160	115	-28,13%
4 enfants ou plus	1 615	1 084	-32,88%	60	35	-41,66%

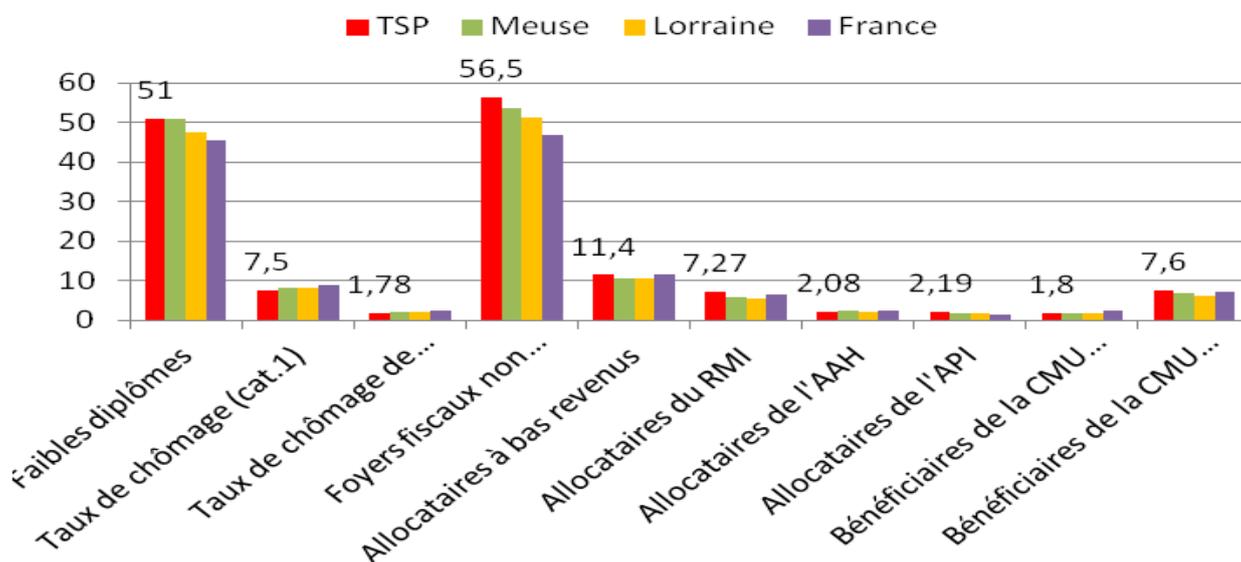
Source INSEE RP 1999 et 2009

Les familles ont en moyenne un ou deux enfants de moins de 25 ans.

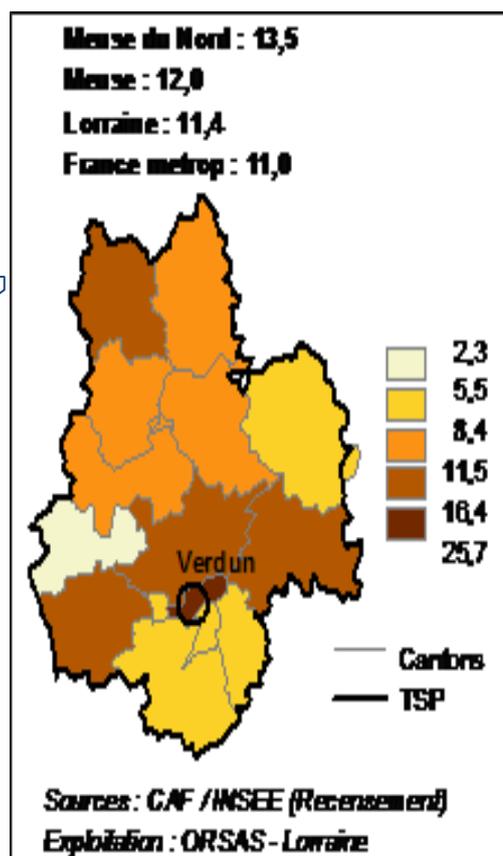
## Allocataires de la CAF

Le canton compte 1 094 allocataires CAF et la population couverte est de 2 969 (Source CAF 2012 BCA) [□](#)

## Indicateurs socio-économiques TSP Nord:



## Taux de bénéficiaires du RSA par canton (pour 100 ménages : pers. réf. âgée de 25 à 59 ans)



CODECOM Pays de STENAY

### Les foyers fiscaux

	Département	CODECOM Pays de Stenay
Foyers fiscaux imposables	47,80%	38,60%
Foyers fiscaux non imposables	52,20%	61,40%

Source DGFIP, impôts sur le revenu des personnes physiques, mise à jour du 23 octobre 2012

<u>Le revenu net déclaré moyen</u>	Département	CODECOM
Ensemble des foyers fiscaux	19 690	16 694
Foyers fiscaux imposables	30 293	29 726
Foyers fiscaux non imposables	9 993	8 499

Source DGFIP, impôts sur le revenu des personnes physiques, mise à jour du 23 octobre 2012

### La nature des revenus déclarés par ménage

	Département	CODECOM
Revenus salariaux	60,30%	56,50%
Pensions, retraites et rentes	27,90%	30,50%
Revenus des professions non salariées	6,60%	7,60%
Autres revenus	5,20%	5,40%

Source : INSEE, Revenus fiscaux localisés des ménages, mise à jour le 23 octobre 2012

La CODECOM et la commune de Stenay ont un taux de revenus de type pensions, retraites et rentes supérieur à celui du département.

## Population active

	Département		CODECOM	
	1999	2009	1999	2009
Actifs	67,50%	71,00%	62,00%	68,70%
dont actifs ayant un emploi	59,10%	62,80%	52,30%	59,30%
dont chômeurs	8,00%	8,30%	9,10%	8,90%

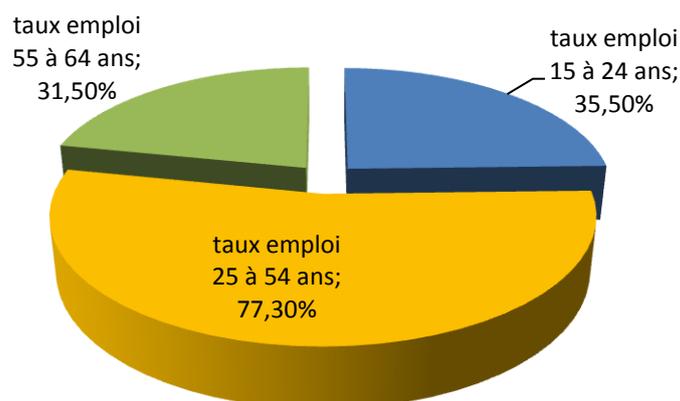
Source INSEE, RP 1999 et 2009, mise à jour du 28 juin 2012

## L'activité et l'emploi de la population de 15 à 64 ans par sexe et par âge

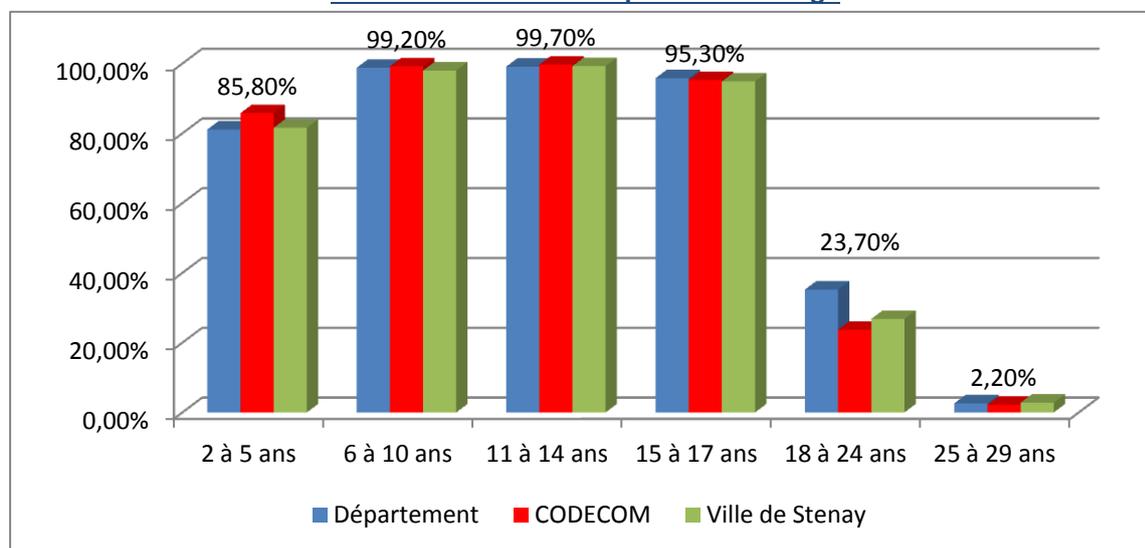
	Département			CODECOM		
	hommes	femmes	Tous	hommes	femmes	Tous
taux emploi 15 à 24 ans	45,50%	29,90%	38,10%	40,50%	30,20%	35,50%
taux emploi 25 à 54 ans	86,30%	72,20%	79,30%	88,90%	65,70%	77,30%
taux emploi 55 à 64 ans	36,60%	32,70%	34,70%	36,30%	26,30%	31,50%

Source INSEE, POP 2009 exploitation principale

## CODECOM : tous



## Le taux de scolarisation par tranche d'âge



## La répartition de la population non scolarisée de 15 ans ou plus selon le niveau de formation

	Département		CODECOM		Ville de Stenay	
aucun diplôme	20,30%	<b>70,00%</b>	23,70%	<b>76,30%</b>	27,50%	<b>78,40%</b>
certificat études primaires	14,70%		18,00%			
BEPC, brevet des collèges	5,60%		6,60%			
CAP ou BEP	29,40%		28,00%			
baccalauréat ou brevet professionnel	14,90%	<b>30,00%</b>	12,30%	<b>23,60%</b>	10,70%	<b>21,70%</b>
diplôme de niveau bac+2	9,40%		6,90%			
diplôme de niveau supérieur à bac+2	5,70%		4,40%			

Source : Insee, RP 2009 exploitations principales, mise à jour le 28 juin 2012

Le canton et la ville de Stenay ont une population de faible niveau de formation, taux inférieur à celui du département.

## L'Habitat

	Département	CODECOM	Ville de Stenay
Maisons	75,30%	82,60%	65,80%
Appartements	23,90%	16,70%	33,90%
Résidences principales de 1 pièce	2,30%	1,40%	2,10%
Résidences principales de 2 pièces	6,40%	4,60%	7,70%

Source : Insee, RP 2009 exploitations principales, mise à jour le 28 juin 2012

Les habitants de Stenay habitent davantage en appartement : **présence de logements sociaux.**

## Le statut d'occupation des résidences principales

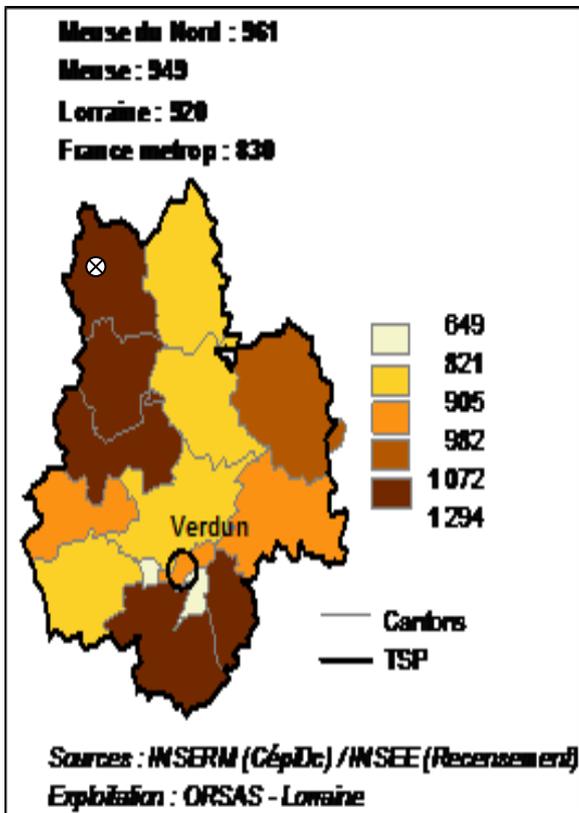
	Département	CODECOM	Ville de Stenay
propriétaire	66,00%	68,90%	52,50%
locataire	31,20%	27,10%	44,50%
dont locataire en HLM	11,30%	6,50%	14,10%
logé gratuitement	2,80%	3,90%	3,00%

Source : Insee, RP 2009 exploitations principales, mise à jour le 28 juin 2012

etc 

## 4. La santé : quelques indicateurs

### 5.1 Taux comparatifs de mortalité (pour 100 000 habitants)



- Des niveaux de mortalité (générale, prématurée et évitable) élevés.
- Une surmortalité chez les jeunes
- de 15 à 24 ans.
- + Forte mortalité de la région par suicide, forte mortalité liée aux accidents de la route
- Surmortalité liée aux addictions (tabacs, alcools,...)



### 5.2 Un retard dans le dépistage organisé du cancer du sein

Avec un taux nettement inférieur au meilleur taux qui est de 73% (moyenne Départementale : 58%), pourtant, ce thème n'a pas été retenu comme une priorité par le Pays. Ce thème restera néanmoins une priorité santé de l'ARS.

#### TX PART SEIN CANTON 2013



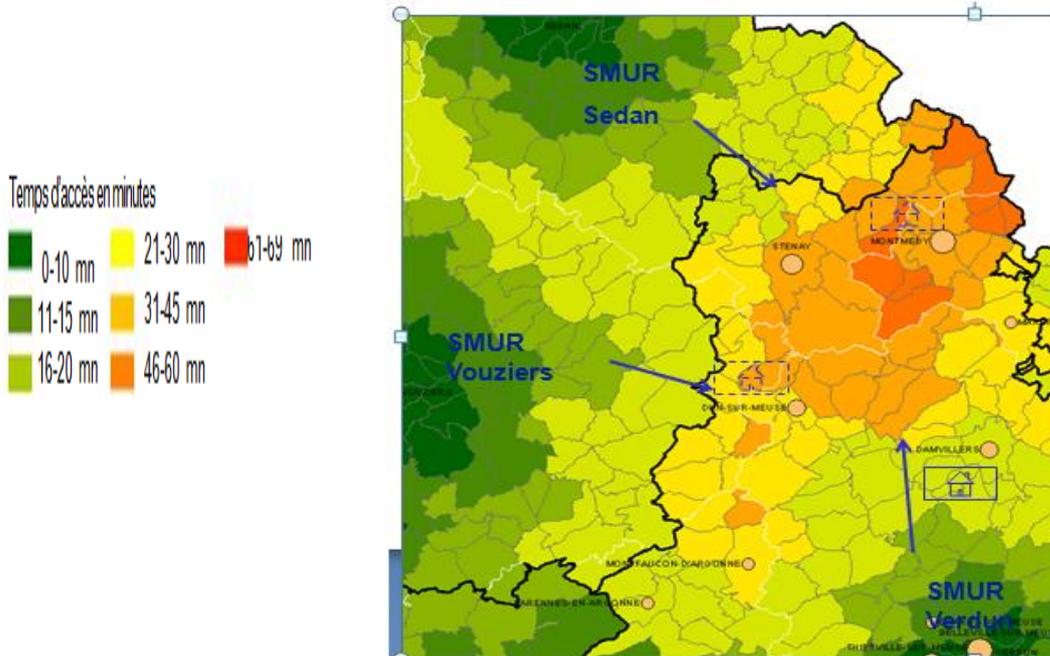
Le taux de participation au dépistage organisé du cancer du sein est faible.

Cet axe de travail n'a pourtant pas été identifié comme prioritaire dans les groupes de travail. Néanmoins, il sera pris en compte dans l'axe « accès aux soins et services ».



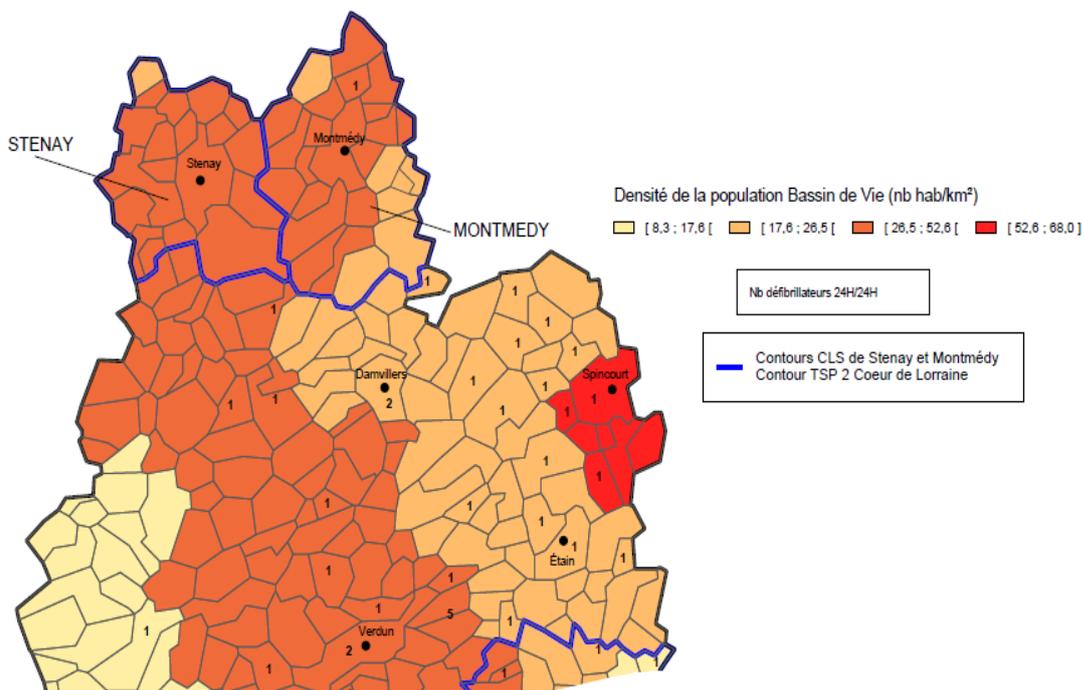
### 5.3 Une offre de soins de proximité très fragile

et un éloignement de la médecine d'urgence de  $\geq 30$  mn :



### 5.4 La chaîne de survie et le maillage territorial des moyens : 4 minutes pour sauver une vie en cas d'arrêt cardiaque (ou éviter de graves séquelles selon la rapidité de prise en charge)

Un centre d'incendie et de secours, un seul médecin correspondant du SAMU (source SAMU du 21/06/2013), 6 défibrillateurs non accessibles H24 implantés à Stenay, un poids de population formé aux gestes de 1ers secours méconnu : tous conviennent que cela reste insuffisant pour donner l'égalité des chances en tout point de ce territoire pour la population disséminée hors bourg, éloignée du Centre Hospitalier de Verdun.



## 5.5 Santé environnementale : quelques chiffres

Logements jugés indécents depuis 2009 (MAJ : 01/01/2014)



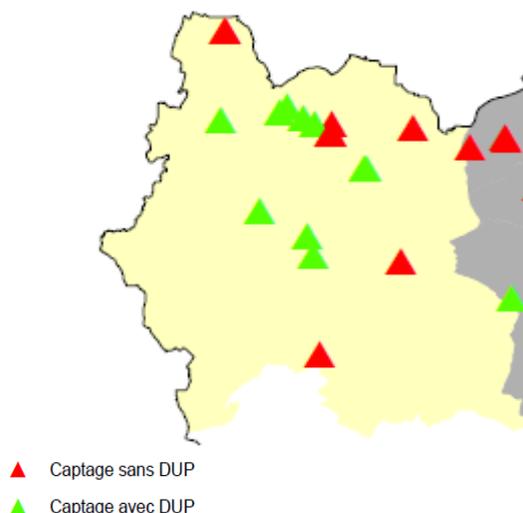
Lutter contre l'habitat indigne : agir face aux situations

Depuis l'accord cadre, la fiche ci-contre rédigée par le PNLHI concernant spécifiquement le syndrome de Diogène est en cours de diffusion à tous les maires) avec le guide "bleu" 55. De plus et afin de répondre à la problématique des Déchets produits par les patients en auto-traitement, L'éco-organisme, DASTRI, créé au niveau national met à disposition un lien inter actif permettant de connaître le maillage des points de collecte : <http://www.dastri.fr/> avec possibilité de recherche par communes...Un raccourci, via le site de la CODECOM est mis à disposition.

Situations repérées sur les logements en location depuis 2009 (MAJ : 01/01/2014)	Situations repérées sur les logements en propriété depuis 2009 (MAJ : 01/01/2014)

## L'eau

### Les captages (mai 2014)



### Risques liés à l'eau de consommation humaine

Les risques sanitaires liés à la qualité de l'eau sont majoritairement bactériologiques liés à la vulnérabilité de la ressource mais aussi à l'absence de traitement sur certaines unités de distribution ou à leur mauvaise maîtrise.

CODECOM de Stenay: 6 captages destinés à la consommation humaine sur les 15 répertoriés ne sont pas déclarés d'utilité publique soit 40%.

*A noter néanmoins que la Meuse est marquée par un retard historique d'instruction des déclarations d'utilité publique (DUP) des captages d'eau potable.*



## L'air

### Air intérieur :

Concernant la qualité de l'air intérieur, et plus particulièrement, la prévention du risque CO (monoxyde de carbone), le lien vers le site Stopmonox <http://www.stopmonox.com/#> sur lequel se retrouvent des parties explicatives mais aussi un QUIZZ est communiqué à la CODECOM pour son site internet.

Depuis le Grenelle de l'Environnement, les collectivités ont un rôle essentiel, à savoir rendre progressivement obligatoire la surveillance de la qualité de l'air intérieur dans les établissements recevant du public et mettre en place un étiquetage des matériaux de construction et de décoration utilisés. Ce dispositif réglementaire impactant toutes les collectivités, des temps d'information pourront être proposés plus particulièrement sur le site de la CODECOM du Pays de Stenay.

Des campagnes ou actions « environnement » sont mis en place par différentes institutions, la réflexion est de les rendre lisible en les regroupant sous forme de forums.

Un accompagnement plus spécifique et ludique, suite à la nouvelle réglementation incombant aux établissements accueillant notamment des enfants sera mis en œuvre, sous différentes formes, qui restent encore à caler au jour de cette rédaction. Les outils existent (valise : AIR MALIN, site web interactif, etc.). La mise en place des activités péri scolaires et/ou les animations portées par le centre social culturel pourront être le levier pour véhiculer les bons messages.

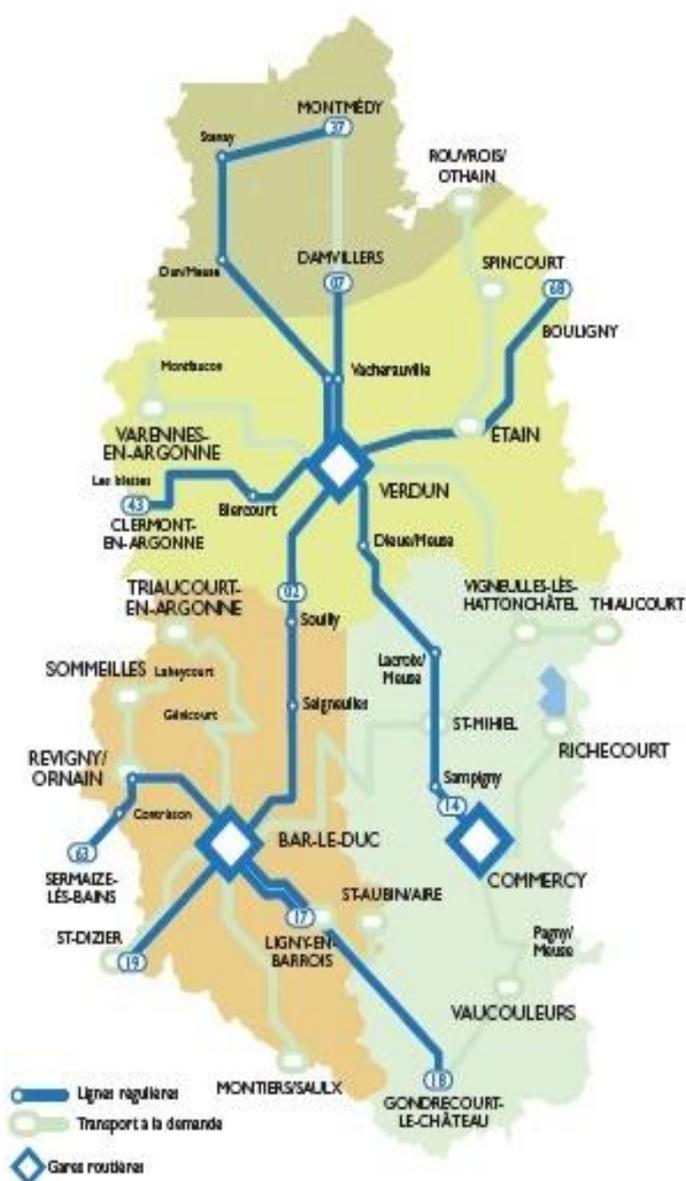
Air extérieur et pollution des rivières: les élus et représentants des usagers souhaitent un travail sur le sujet

### Le bruit

Si ce phénomène avait été évoqué avant la signature de l'accord cadre, celui-ci n'a pas été identifié comme un axe de travail prioritaire lors des rencontres successives. Il est néanmoins proposé sur un axe de travail spécifique sur le segment santé environnementale.



## 5.6 Une mobilité difficile malgré la desserte existante :



La CODECOM de Stenay ne bénéficie pas de services de transports à la demande telle la ligne Montmédy- Damvillers.

Quant aux différentes modalités d'accès à la ligne régulière (tarifaires, réductions ou exonérations sociales etc.), elles restent méconnues pour un grand nombre des usagers, voire des administrations relais.

*La carte de transport scolaire délivrée par le Conseil général en début d'année ne donnera pas accès aux lignes régulières (sauf mention particulière sur la carte). Les usagers scolaires devront donc, s'ils souhaitent utiliser ce service, s'acquitter du prix du voyage au même titre qu'un autre usager.*

A noter que le problème de la mobilité sur le territoire a été conforté lors d'une rencontre réunissant le 13 mai 2014 à Stenay, le Conseil Général, des collectivités Locales, des professionnels de l'insertion Sociale et Professionnelle (Pôle Emploi, Mission Locale, CMS Stenay,...), l'animation territoriale meusienne de l'ARS Lorraine et des habitants de la CODECOM venus apporter leur témoignage (jeunes salariés, lycéens, en recherche d'un emploi, adultes, chômeurs.

L'objectif était de présenter :

- les moyens de transports existant sur le territoire meusien
- les aides financières existantes pour appuyer cette mobilité (tarification sociale,...),
- les difficultés rencontrées par la population sur leur Territoire et sa connaissance des dispositifs
- les habitudes de déplacement.

Il a été démontré la méconnaissance des exonérations sociales tarifaires, horaires et services proposés, non adaptés parfois, voire les problèmes liés à l'absence de transports le weekend et les vacances pour se déplacer vers Stenay, Verdun etc. (absence de bus scolaire, Co voiturage difficile...)



## 5. Les axes de travail issus des travaux durant et après l'accord cadre

**La transversalité se construit :** Les travaux préliminaires de l'accord cadre, et différentes réunions de travail ont fait émerger le manque de lisibilité des actions réalisées par les différentes institutions ou partenaires sur le territoire de la CODECOM de Stenay.

Si l'ambition du contrat local de santé est de répondre de façon optimale et coordonnée aux besoins de la population de la CODECOM de Stenay, l'axe communication externe sera un élément intrinsèque de chaque projet sur ce territoire.

Pour optimiser les ressources mobilisables, l'intérêt est de combiner plusieurs types d'actions entre les acteurs locaux ou institutions engagées sur les mêmes axes stratégiques en :

- S'appuyant sur des diagnostics existants
- Rendant lisible ce qui existe déjà ou à venir, quelque soit le porteur,
- Identifiant les succès ou les raisons des échecs de certains projets pour mieux garantir la réussite attendue.

**L'accès :** les difficultés d'accessibilité, géographique, financière, méconnaissance parfois des offres existantes sont apparues comme le frein essentiel à l'accès à la santé (soins, vie sociale, culturelle,) pour les jeunes en difficulté, personnes âgées, handicapées, isolées, vulnérables, etc.

L'aide à la mobilité sur le territoire a été souhaité comme un axe de travail transversal du Contrat Local de Santé.

### Les quatre axes de travail

1. **Améliorer l'accès aux soins et services :** une demande prioritaire des élus et des usagers, avec des attentes précises et souhaitées rapides dans la mise en œuvre des réponses (du soin aux dépistages ou journées prévention)
2. **Lutter contre les conduites à risque et rompre l'isolement (*santé physique et mentale*) :** addictions et alcool ont été particulièrement cités
3. **Eviter les ruptures dans le parcours de vie et de soins des personnes en situation de handicap et des personnes âgées sans omettre la fatigue des aidants**
4. **Rendre l'environnement physique favorable à la santé** (air, bruit, habitat, eau, risque diogène) : la pollution des rivières a été évoquée ainsi que la crainte de l'impact de l'utilisation des produits phytosanitaires sur les habitants...

### ↳ Avec deux axes transversaux : mobilité et communication

☞ Une journée Co-animée le 16 mai 2014, par l'IREPS et l'ARS, réunissant acteurs locaux et usagers, a permis de conforter les cinq axes prioritaires déjà identifiés et susciter l'émergence d'axes spécifiques après constitution de deux groupes de travail :

**Amélioration de l'accès aux soins et aux services**  
**Lutte contre les conduites à risque et l'isolement**

### ↳ Avec un fil conducteur: la valorisation du territoire



## Accès aux soins et services

L'insuffisance de l'offre de soins de 1ers recours a comme conséquence des distances plus longues à parcourir, influant sur le coût et les délais de rendez-vous. La volonté est d'agir sur la quasi désertification en matière de spécialistes, le manque d'attractivité du territoire parce que méconnu, la méconnaissance des services offerts à la population, l'isolement social et/ou intellectuel orientent les travaux sur :

- L'aide à la création d'une Maison de Santé,
- L'accompagnement et la communication des aides à l'installation de médecins généralistes (Pacte Territoire santé)
- L'extension à l'offre de soins belge toute proche, en simplifiant les procédures administratives et financières
- La mise à disposition ponctuelle de moyens médicaux (journées « Santé » (à thème), appareils).
- La mise en place de formations aux soins d'urgence, avec recyclage
- L'amélioration de la couverture en défibrillateurs accessibles H24 et lisibilité à la population
- La mobilité de la Permanence d'Accès aux Soins de Verdun
- La promotion de l'accès au Bilan de santé en médecine préventive

## Lutte contre les conduites à risque et rompre l'isolement

*Addictions, Hygiène de vie, Sécurité, Santé mentale, Relation sexuelle non protégée, Harcèlement, Civisme et politesse*

- .. Actions sur le comportement et les compétences psychosociales
- .. Favoriser un environnement positif, en valorisant l'accès à l'offre culturelle aux familles
- .. Rapprocher les actions du centre social des actions de l'établissement scolaire et vice-versa
- .. Favoriser la politique transfrontalière en matière de produits illicites

ces actions sont désormais traduites sous le vocable : **Promouvoir le territoire dans un objectif de promotion de la Santé**

## Prévention des risques liés à l'environnement (les pistes identifiées dès l'accord cadre ):

- .. Donner une culture éco citoyenne à la population
- .. Préserver et/ou garantir la qualité des ressources (eau, air)
- .. Développer le repérage de l'habitat « indigne » et les risques diogènes

☞ ces pistes sont désormais traduites sous le vocable : **Promouvoir un environnement favorable à la santé**

## Vieillesse et Handicap

- .. Eviter l'isolement
- .. Améliorer la prise en charge des problématiques individuelles liées au handicap ou au vieillissement

## Avec un vocabulaire positif à utiliser

- .. Promouvoir plutôt qu'éviter,
- . Favoriser plutôt que lutter....



## Tableau récapitulatif

Axes stratégiques	Axes spécifiques	Axes opérationnels
Axe transversal_1	<a href="#">AT_1 Mobilité</a>	<a href="#">AT_1_1. Adaptation de la réponse au besoin</a> <a href="#">AT_1_2. Connaissance de l'Offre</a> <a href="#">AT_1_3. Amélioration des dessertes</a> <a href="#">AT_1_4. Tarifications sociales</a> <a href="#">AT_1_5. Plan de communication</a>
Axe transversal_2	<a href="#">AT_2 Connaissance et Partage de l'information</a>	<a href="#">AT_2_1. Diagnostics</a> <a href="#">AT_2_2. Identification des acteurs</a> <a href="#">AT_2_3. Décloisonnement</a> <a href="#">AT_2_4. Lisibilité et partage de l'offre</a> <a href="#">AT_2_5. Appropriation du CLS par la population</a>
1_ Améliorer l'accès aux soins et services	1-1. Renforcer l'offre de soins de 1ers recours	<a href="#">1-1-1. Organiser des temps d'informations des élus sur les aides à l'installation</a>
		<a href="#">1-1-2. Contribuer à la mise en place d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire</a>
	1-2. Favoriser l'accès aux soins et services	<a href="#">1-2-1. Impulser des interventions "santé" au plus près de la population</a>
		<a href="#">1-2-2. Favoriser l'accès à l'offre belge toute proche</a>
	<a href="#">1-3. Rendre accessible à tous la médecine d'urgence</a>	<a href="#">1-2-3. Mettre en place une permanence de la "PASS" de Verdun à Stenay</a>
		<a href="#">1-3-1. Mailler le territoire en défibrillateurs automatiques externes H24</a>
2-Promouvoir le territoire dans un objectif de promotion de la santé	2-1. Favoriser l'intégration	<a href="#">1-3-2. Renforcer les compétences des habitants sur les gestes de 1ers secours</a>
		<a href="#">1-3-3. Rendre visible les ressources de la chaîne de survie</a>
		<a href="#">2-1-1. Diminuer l'isolement des mères en situation difficile par des activités connexes : ici marches et rencontres</a>
		<a href="#">2-1-2. Fédérer les jeunes autour de thèmes valorisant et partagés avec les adultes : ici courts métrages</a>
3. Améliorer la prise en charge des problématiques individuelles liées au vieillissement et handicap	3-1. Retarder les effets du vieillissement	<a href="#">2-1-3. Améliorer l'image du territoire auprès des habitants</a>
		<a href="#">2-1-4. Renforcer les collaborations entre professionnels du territoire</a>
4. Promouvoir un environnement favorable à la santé	4-1. Prévenir les risques liés à l'environnement	<a href="#">3-1-1. Stimuler la personne âgée pour qu'elle préserve son autonomie</a>
		<a href="#">4-1-1. Améliorer la qualité de l'eau destinée à la consommation</a>
		<a href="#">4-1-2. Lutter contre l'habitat indigne</a>
		<a href="#">4-1-3. Améliorer la qualité de l'air intérieur</a>
		<a href="#">4-1-4. Sensibiliser aux risques auditifs liés à l'écoute et à la pratique des musiques amplifiées</a>

## LES THEMATIQUES TRANSVERSALES

### Mobilité

Adaptation de la réponse au besoin  
Connaissance de l'offre  
Amélioration des dessertes  
Tarifications sociales

☞ COMMUNICATION

### Connaissance et partage

Diagnostics  
Identification des acteurs  
Décloisonnement  
Lisibilité  
Appropriation du Contrat Local de Santé  
par la population

☞ COMMUNICATION

**AXE TRANSVERSAL \_1****Améliorer la mobilité sur le territoire**

<b>Exposé des motifs</b>	<p>La configuration rurale du département de la Meuse impose le réflexe voiture. Mais lorsque l'organisation du transport est segmentée et n'apporte pas une réponse adaptée, notamment pour les populations les plus vulnérables, l'accès aux soins, aux services, loisirs... est remis en question. Ce problème est source d'inégalités sociales, notamment si vieillesse, précarité ou maladie s'installent. Et pourtant, le transport collectif existe. Sous-utilisé malgré son coût, il impose une politique de planification optimale, de la souplesse dans un contexte budgétaire contraint, avec un accompagnement de l'utilisateur meusien pour lever sa défiance et l'entendre par rapport à ses attentes. Cette problématique est d'autant plus réelle sur le soin dans un contexte de déplacements sanitaires toujours plus réglementés et des hospitalisations éloignées supprimées au bénéfice d'alternatives à l'hospitalisation, d'allers et retours sur une même journée.</p>
<b>AT_1_Objectif spécifique</b>	<p>Aider à la mobilité pour prévenir l'isolement et ses conséquences délétères sur la santé, Maintenir le lien social, favoriser l'accès aux soins et services.</p>
<b>Objectifs opérationnels</b>	<p>Recenser l'existant et le valoriser Rendre l'offre efficiente et l'adapter aux besoins (dessertes, liaisons inter-urbaines-urbaines, navettes satellites des lignes régulières ou adaptées) Faire connaître aux locaux, relais de terrain et acteurs sociaux les dispositifs existants telles la tarification sociale ou l'offre aménagée Partager la plateforme multimodale régionale existante et la faire évoluer</p>
<b>Population cible</b>	<p>Toute</p>
<b>Maître d'œuvre</b>	<p>Conseil Général</p>
<b>Obstacles à lever</b>	<p>Corporatisme des acteurs, aires d'intervention cloisonnées (interurbains, urbains, sociétés privées d'exploitation, défiance ou exigence de l'utilisateur), méconnaissance et acceptation d'un raisonnement transversal</p>
<b>Leviers</b>	<p>Démarche 2014 du Conseil Général, flotte de véhicules des acteurs locaux (associations, centre social et culturel),</p>
<b>Budget prévisionnel et sources de financement</b>	<p>Selon le sujet communiqué</p>
<b>Indicateurs</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• De moyens : livrables et campagne de communication effective</li><li>• De résultats : état des lieux effectif sur le territoire, nombre de dessertes modifiées (polarisation et sécurité), augmentation du taux de fréquentation, suppression des moyens inadaptés et coûteux avec solutions de rechanges en cas de besoin, nouvelle cartographie</li></ul>
<b>Modalité de suivi</b>	<p>Action suivie directement par l'équipe projet</p>
<b>Référents</b>	<p>Conseil Général : M.DARNEY (ingénierie) et Mme MASSON (communication), Véronique FERRAND (ARS : DT55), Pierre-Emmanuel FOCKS CODECOM</p>



<b>Exposé des motifs</b>	Les échanges avec les acteurs locaux, élus et usagers ont mis en évidence le problème de lisibilité de l'offre de soins ou services et du recours à actionner selon le besoin. La multiplication des plans, ou contrats ajoutés à la diversité des acteurs ne fait qu'ajouter à la confusion sur les leviers à actionner. Quant à l'appropriation même de la notion de santé globale, et des déterminants de santé, tout reste à faire. Or, l'évolution des comportements santé passe par l'appropriation de la culture santé.
<b>Attendus</b>	Egalité en tout point du territoire et partage de l'information
<b>AT_2_Objectif spécifique</b>	Rendre lisible et accessible les ressources existantes
<b>Objectifs opérationnels</b>	<p>Identification d'un référent santé sur le territoire</p> <p>Lisibilité du CLS à la population locale</p> <p>Interventions d'acteurs auprès des habitants, malades ou élus sous forme de forums thématiques ou rencontres</p> <p>Rapprochement du point relais « Santé » au centre de Stenay</p> <p>Création d'un site dédié à la santé sur le site de la CODECOM.</p> <p>Alimentation du site et des journaux locaux (arbitrage CODECOM et mairies)</p> <p>Multiplication des points d'information santé pour toucher le maximum de personnes.</p>
<b>Population cible</b>	Toute
<b>Maître d'œuvre</b>	CODECOM / ARS
<b>Obstacles à lever</b>	Le cloisonnement entre secteurs sociaux, médico-sociaux, sanitaires et éducatifs, la profusion d'acteurs et de documents sur des mêmes sujets, le manque de lisibilité des élus, l'absence d'interventions sur les territoires isolés
<b>Leviers</b>	Structures municipales, centres socioculturels, réseaux, acteurs du soin, du handicap et de la prise en charge des personnes âgées (domicile et/ou en structures), les ressources IREPS
<b>Budget prévisionnel et sources de financement</b>	Selon le sujet communiqué
<b>Indicateurs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de partenaires investis</li> <li>• Nombre de points d'informations conçus</li> <li>• Nombre de forums et rencontres</li> </ul>
<b>Modalité de suivi</b>	Action suivie directement par l'équipe projet
<b>Référents</b>	P- Emmanuel FOCKS CODECOM /Véronique FERRAND ARS

## 1 \_ AMELIORER L'ACCES AUX SOINS ET SERVICES

- Eviter les ruptures dans le parcours de soins des usagers
- Favoriser l'équité aux soins en tout point du territoire

### 1.1 \_ Renforcer l'offre de soins de 1ers recours

1.1.1\_Organiser des temps d'informations des élus sur les dispositifs d'aide à l'installation et les outils existants

1.1.2\_Contribuer à la mise en place d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire

### 1.2\_Favoriser l'accès aux soins

1.2.1\_impulser des interventions "santé" au plus près de la population, en lui amenant la ressource

1.2.2\_Favoriser l'accès à l'offre belge toute proche

1.2.3\_Mettre en place une permanence de la PASS\* de Verdun à Stenay

### 1.3\_ Rendre accessible à tous la médecine d'urgence

1.3.1\_Mailler le territoire en défibrillateurs automatiques externes H24

1.3.2\_Renforcer les connaissances et compétences des habitants sur les gestes de 1ers secours

1.3.3\_Rendre visible les ressources de la chaîne de survie



<b>Exposé des motifs</b>	Le diagnostic réalisé en 2013 a démontré une densité médicale très faible classant ce territoire déficitaire en offre de soins de 1 <sup>er</sup> recours. La CODECOM est confrontée au vieillissement de ses professionnels de santé et au manque d'attractivité de son territoire pour de jeunes médecins.
<b>1.1.1 - Objectif spécifique</b>	Disposer d'une offre de soins de premier recours suffisante et diversifiée permettant de répondre aux besoins des habitants
<b>Objectifs opérationnels</b>	1. Accompagner les élus dans leurs recherches, avec diffusion des outils et connaissance des dispositifs d'aide à l'installation 2. Attirer les professionnels de santé sur le territoire en tenant compte de leurs attentes et de l'évolution des besoins de la population (vieillesse, caractéristiques sociodémographiques...)
<b>Population cible</b>	Elus et Professionnels
<b>Maître d'œuvre</b>	CODECOM
<b>Partenaires à solliciter pour la mise en œuvre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Union Régionale des Professionnels de Santé,</li> <li>▪ Conseil Régional</li> <li>▪ Conseil de l'Ordre, Faculté de Médecine</li> <li>▪ Autres ARS limitrophes</li> <li>▪ Correspondant belge,</li> </ul>
<b>Leviers</b>	Pacte territoire SANTE et dispositifs existants –contrat territorial
<b>Obstacles à lever</b>	Le caractère non attractif du territoire pour de jeunes professionnels de santé (et famille)
<b>Budget prévisionnel et sources de financement</b>	Garantie de salaire (Contrat Pacte Territoire Santé /médecins généraliste)
<b>Indicateurs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de professionnels de santé contactés</li> <li>• Nombre de professionnels installés</li> </ul>
<b>Modalité de suivi</b>	Action suivie directement par l'équipe projet
<b>Référent</b>	Daniel GUICHARD Président CODECOM / Dr PIQUET ARS DT55

<b>Exposé des motifs</b>	Le diagnostic réalisé en 2013 a démontré une densité médicale très faible classant ce territoire déficitaire en offre de soins de 1 <sup>er</sup> recours. La CODECOM est aussi confrontée au vieillissement de ses professionnels de santé et au manque d'attractivité de son territoire pour de jeunes médecins.
<b>1.1.2 - Objectif spécifique</b>	Favoriser l'installation de médecins généralistes par un exercice regroupé <b>en maison de santé pluridisciplinaire</b>
<b>Attendus</b>	Rendre attractif l'exercice de médecine générale pour disposer d'une offre de soins de premier recours suffisante et diversifiée permettant de répondre aux besoins des habitants
<b>Objectifs opérationnels</b>	1. Evaluer la faisabilité d'une maison de santé pluridisciplinaire sur Stenay 2. Accompagner les élus dans leurs scénarii et attirer les professionnels de santé, avec les différentes aides existantes
<b>Population cible</b>	Elus et Professionnels
<b>Maître d'œuvre</b>	CODECOM/ARS
<b>Partenaires à solliciter pour la mise en œuvre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Conseil Régional</li> <li>▪ Conseil Général</li> <li>▪ Conseil de l'Ordre, Faculté de Médecine</li> <li>▪ Correspondant belge,</li> </ul>
<b>Obstacles à lever</b>	Le nombre insuffisant de médecins généralistes souhaitant s'engager dans la démarche et le caractère non attractif du territoire pour de jeunes professionnels de santé (et famille), la méconnaissance des aides proposées dans le cadre du Pacte territoire Santé
<b>Budget prévisionnel et sources de financement</b>	Conseil Régional :            CODECOM :            ARS :
<b>Indicateurs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Effectivité de l'étude</li> <li>• Médecins et paramédicaux rencontrés</li> </ul>
<b>Modalité de suivi</b>	Action suivie directement par l'équipe projet
<b>Référent</b>	Daniel GUICHARD Président CODECOM / Dr PIQUET ARS_DT55



## 1\_ ACCES AUX SOINS ET SERVICES

## 2\_ Favoriser l'accessibilité

<b>Exposé des motifs</b>	L'éloignement de l'offre de spécialistes, la charge de travail des médecins locaux, la volonté des élus et les difficultés des habitants en matière d'accès aux dépistages, le déni face aux risques, la défiance face aux diagnostics (pas vu, pas pris, pas le temps), le problème de mobilité faisant « perdre une demi-journée voire une journée pour un dépistage alors que je ne suis pas malade ! », et surtout la demande des élus signataires d'avoir du concret à court terme et au bénéfice de la population, quelque soit le statut social, ont légitimé cet axe de travail.
<b>1.2.1 Objectif spécifique</b>	Renforcer l'offre existante et Amener la ressource au plus près de l'utilisateur
<b>Objectif opérationnel</b>	Compléter l'offre existante (professionnelle ou matérielle) : Déployer des actions « santé » auprès de la population avec des interventions ponctuelles de professionnels auprès des habitants (exple : actions de dépistage, journée vision...) Partager du matériel coûteux entre les territoires CLS (exple : rétinographe mobile...) et le proposer au plus près du territoire cible
<b>Population cible</b>	Toute sans distinction
<b>Maître d'œuvre</b>	CODECOM
<b>Partenaires à solliciter pour la mise en œuvre</b>	Selon les sujets : CDOM, professionnels de santé, réseau ADOR 55, associations (exple : Association Meusienne du Diabète, CPAM, MSA, CARSAT)
<b>Opportunités</b>	Journée(s) nationale(s) voire européenne(s) ou mondiale (s) avec leur campagne médiatique (journée diabète, journée IRC, journée vision, octobre rose etc.)
<b>Obstacles à lever</b>	Aménagement du territoire et ressources mobilisables (humaines et matériels), anticipation des sujets
<b>Budget prévisionnel et sources de financement</b>	Selon les événements (ARS, mécènes, MSA)
<b>Indicateurs</b>	Résultats : nombre de manifestations, nombre de personnes ciblées
<b>Modalité de suivi</b>	En flux tendus, avec bilan, corrélé au calendrier ci-dessous
<b>Référents</b>	Véronique FERRAND ARS/Daniel GUICHARD Président CODECOM
<b>Diagramme de GANTT Quelques exemples</b>	<b>Septembre</b> : journée mondiale du cœur <b>Octobre</b> : journée mondiale de la vue, octobre rose (cancer du sein), journée mondiale du handicap <b>Novembre</b> : journée mondiale du diabète <b>Février</b> : journée mondiale contre le cancer <b>Mars</b> : journée mondiale de l'audition <b>Avril</b> : journée mondiale de sensibilisation de l'autisme



## 1\_ ACCES AUX SOINS ET SERVICES

## 2\_ Favoriser l'accessibilité

<b>Exposé des motifs</b>	<p>Un contexte difficile en matière d'indicateurs : populations vulnérables, taux de mortalité et Co- morbidité cancers et retards du dépistage organisé... (réf : feuille de route CLS),</p> <p>Une offre de soins belge plus proche (Hospitalière, IRM, scanners) à 15 à 20 mn contre celle du Centre Hospitalier de Verdun (1heure)</p> <p>Les élus et représentant des usagers regrettent que les patients résidant dans les communes des arrondissements frontaliers du département de la Meuse et du sud de la province de Luxembourg ne bénéficient pas du dispositif franco belge de dispense d'avance des frais.</p>
<b>1.2.2 Objectif spécifique</b>	Faciliter l'accès à l'offre de soins de part et d'autre de la frontière franco-belge pour les habitants Meusiens et Belges des secteurs géographiques ciblés
<b>Attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Simplifier les démarches administratives pour permettre l'accès aux soins de la population locale (dont les précaires) en supprimant l'avance des frais</li> <li>▪ Mutualiser l'offre de soins transfrontalière (belges vers CH de Verdun et Meusiens du territoire ciblé vers la zone belge.</li> <li>▪ Raccourcir les délais de rendez-vous pour les IRM et scanners (pour la population meusienne)</li> </ul>
<b>Livrables</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rédaction d'un avenant à la convention franco-belge</li> <li>▪ Dispense de l'avance des frais</li> <li>▪ Adaptation des chaînes de paiement des soins des assurés sociaux</li> <li>▪ Réalisation d'un dépliant communication grand public</li> </ul>
<b>Population cible</b>	Toute
<b>Maître d'œuvre</b>	ARS/DT55, Représentant belge
<b>Partenaires sollicités pour la mise en œuvre</b>	CPAM 55 et 08, mutualités belges et VIVALIA
<b>Leviers</b>	Accord franco-belge, CPAM 08 ET CPAM 55
<b>Obstacles à lever</b>	Intégration des SSR UGECAM Ardennais pour les belges ( <i>Ardennes hors champ compétence ARS Lorraine</i> )
<b>Budget prévisionnel et sources de financement</b>	ARS : 450€ (communication : réalisation de dépliants)
<b>Indicateurs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Date d'effet : janvier 2014 (<i>travaux impulsés avec l'accord cadre</i>)</li> <li>• Suivi mensuel de la montée en charge (volumétrie et coût)</li> </ul>
<b>Modalité de suivi</b>	Action suivie directement par l'équipe projet franco-belge
<b>Référent</b>	Véronique FERRAND DT55/Henri LEWALLE Belgique/Jacky SZLAZACK CPAM et M.LOISON CPAM 08



## 1\_ ACCES AUX SOINS

## 2\_ Favoriser l'accessibilité

<b>Exposé des motifs</b>	<p>L'éloignement géographique, les problèmes de démographie médicale, les difficultés relatives à la mobilité sur le territoire notamment pour les plus vulnérables incitent à trouver des solutions pour permettre à tous de bénéficier des services existant et/ou de l'information. L'anticipation et la pertinence devraient donc passer par un rayonnement mobile des acteurs dans leur aire d'intervention pour repérer, apporter messages et outils sur l'ensemble des champs : soins, prévention, aides sociales, services municipaux et autres.... Or, les permanences d'accès aux soins souvent centralisées n'agissent qu'au moment du besoin. Enfin repérées et accompagnées, les personnes en situation précaire pourraient bénéficier d'exams de santé.</p>
<b>1.2.3 Objectif spécifique</b>	<p>Faciliter l'accès des personnes vulnérables aux dispositifs du soin</p>
<b>Objectifs opérationnels</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Amener la Permanence d'Accès aux Soins de Santé implantée au Centre Hospitalier de Verdun sur le site de la CODECOM du Pays de Stenay, voire à se déplacer en cas de besoin dans les coins les + reculés de ce secteur.</li> <li>2. Faciliter l'accès des personnes vulnérables au Centre de Médecine Préventive (Antenne à Verdun)</li> </ol>
<b>Maître d'œuvre</b>	<p>ARS</p>
<b>Population cible</b>	<p>Personnes précaires</p>
<b>Partenaires à solliciter pour la mise en œuvre</b>	<p>Centre Social et Culturel de la Maison du Pays de Stenay, Centre Hospitalier de Verdun, Centre de Médecine Préventive, CPAM, CDOM, Pharmaciens, Conseil Général, Associations, structures sociales, missions locales ...</p>
<b>Obstacles à lever</b>	<p>Mobilité des acteurs, lisibilité, ciblage de la population isolée, absence de PASS bucco dentaire, absence de PASS psy, capacité d'absorption des examens par le CMP local, ciblage de la population</p>
<b>Leviers</b>	<p>PRAPS, implication pluri-institutionnelle existante, <b>implication du Centre Social et Culturel sur le Territoire</b></p>
<b>Budget prévisionnel et sources de financement</b>	
<b>Indicateurs</b>	<p>Nombre d'exams de santé pour la population du Pays de Stenay</p>
<b>Référents</b>	<p>Véronique FERRAND ARS/DT55/ Pierre Emmanuel FOCKS Référent CODECOM,</p>



<b>Exposé des motifs</b>	<p>Le Pacte Territoire Santé prévoit l'accès à une médecine d'urgence en moins de 30 mn. Le Pays de Stenay a été identifié comme ne remplissant pas ce critère. Et lorsque l'on sait qu'en cas d'arrêt cardiaque, la prise en charge doit se réaliser dans les 4mn, la chaîne locale de survie est essentielle. Dans les zones isolées des centres de premiers secours et des antennes SMUR, les leviers identifiés sont</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) le recours à des médecins (1 à Stenay) et infirmiers correspondants du SAMU,</li> <li>2) une population formée aux gestes de 1ers secours,</li> <li>3) des défibrillateurs automatiques externes, accessibles au grand public 24H/24H et utilisables par toute personne dès l'âge de 10 ans.</li> </ol> <p>La position géographique de la CODECOM de Stenay, la faible densité médicale, la population disséminée hors bourg, le coût rédhibitoire des défibrillateurs à la seule charge des communes, cumulés aux indicateurs de santé alarmants ont légitimé cet axe de travail avec les élus et acteurs locaux.</p>	
<b>1.3.1 Objectif spécifique</b>	Réduire le délai de prise en charge des urgences vitales	
<b>Objectifs opérationnels</b>	<p>Organiser le maillage territorial optimal de la chaîne de survie en cas d'arrêts cardiaques :</p> <p>Etablir la cartographie des implantations existantes (DEA H24) Recenser les personnes formées Accroître le maillage de ce territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ En nombre de défibrillateurs automatiques H24</li> <li>▪ En personnes formées à leur utilisation</li> <li>▪ En % de population formé aux gestes de 1ères urgences</li> </ul> <p>Rendre lisible en flux tendus les ressources</p>	
<b>Population cible</b>	Toute (dont jeunes pour formation aux gestes de 1 er secours)	
<b>Maitre d'oeuvre</b>	Association des Maires de Meuse / ARS/ SAMU /SDIS	
<b>Partenaires</b>	CODECOM, Préfecture, SAMU, SDIS, CESU, MSA, Médecins locaux, Relais locaux, Education nationale	<b>Financiers</b> : ARS Fondation CNP Assurances CODECOM Mairies, Autre mécène ?
<b>Opportunités/Menaces</b>	<b>Leviers</b> Pacte Territoire Santé Appel A projets arrêt cardiaque et premiers secours Fondation CNP Assurances	<b>Freins</b> Coût Méconnaissance implantation Méconnaissance des modalités d'utilisation Frilosité utilisation, Non accessibilité
<b>Livrables</b>	Cartographie, liste et types d'appareils, adresses exactes, annuaires des personnes formées/appareil, articles dans les bulletins municipaux, livrets d'accueil nouveaux arrivants, sites internet des CODECOM...)	
<b>Budget prévisionnel et sources de financement</b>	<p>Achat groupé (60 DAE pour les 3 CLS)= 156 562 € dont 5 880 € (maintenance annuelle à charge commune ou CC : 98€/an Source de financement : ARS : 35 000€ CNP Assurances : 22 500€ (en cours) Formation aux gestes de 1ers secours : ARS : 25 000 € à confirmer (formateurs : MSA et CESU)</p>	
<b>Indicateurs</b>	Nombre de défibrillateurs implantés, Nombre de personnes formées Nombre de MCS et IDES, 0 zones à + de 30 mn d'une médecine d'urgence	
<b>Référents</b>	Dr Daniel BAUGNON, directeur SAMU, Daniel GUICHARD Président CODECOM et Véronique FERRAND ARS/DT55	



## 2. PROMOUVOIR LE TERRITOIRE CIEL DE MEUSE DANS UN OBJECTIF DE PROMOTION DE LA SANTE

### ■ Favoriser l'intégration des habitants

Renforcer l'estime de soi des publics fragiles

Améliorer l'image du territoire auprès des habitants



## 2 .Promouvoir le territoire dans un objectif de promotion de la santé

<b>Exposé des motifs</b>	La santé ne relève pas du seul secteur sanitaire. Les facteurs personnels sociaux ou environnementaux ont une relation de causalité avec la santé des usagers. La dynamique de santé locale a fait apparaître le besoin d'intégrer spécifiquement dans les actions CLS, les futures mères et jeunes mamans présentant une situation de vulnérabilité, mais aussi envers les enfants. Confrontées à la gestion du quotidien, parfois à l'isolement, ces familles s'inscrivent totalement dans la politique locale en faveur du bien être et de la santé. Et lorsque l'on sait que la santé passe par le moral mais aussi par l'activité physique, il est apparu évident d'inciter ces personnes à sortir, marcher pour éviter la sédentarité et la rupture du lien social (plaisir).
<b>2-1-1 Axe spécifique</b>	Diminuer l'isolement des mères en situation difficile, favoriser un environnement positif, en valorisant le contact social et en les encourageant à sortir et maintenir une activité, notamment physique
<b>Objectif opérationnel</b>	Augmenter durablement de 50 % le nombre de pas quotidien
<b>Population cible</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bénéficiaires de la Protection Maternelle Infantile</li> <li>• Assistantes du RAM</li> </ul>
<b>Maitre d'œuvre</b>	Pays de Stenay
<b>Partenaires</b>	Centre Social et culturel de Stenay Réseau RAM PMI
<b>Livrables</b>	Organisation de temps de rencontre et d'information Organisation de séances d'activités physiques bimensuelles (ateliers) favorisant la découverte des pratiques connexes de la randonnée Valorisation de l'engagement des participants par des marches solidaires
<b>Budget prévisionnel et sources de financement</b>	ARS : 400 € DRJSCS : 450 €
<b>Indicateurs</b>	Nombre de rencontres collectives Nombre de participants aux journées de sensibilisation Nombre de séances d'activités physique prévues/réalisées Typologie des activités proposées Nombre de personnes orientées vers le programme D'Marche©
<b>Modalité de suivi</b>	Recueil de satisfaction des participants Evolution des représentations des participants Evolution du nombre de pas des participants
<b>Référents</b>	Pour CODECOM Pays de Stenay : Mme VUILLAUME Pour FF Randonnée Lorraine : Mme HOCHARD Pour la CARSAT NE : Mme LACOTE, Pour ARS : Mme FERRAND Pour DRJSCS : M. VALLA et M. SANFRATELLO
<b>Diagramme GANTT</b>	<p><u>Mercredi 22 octobre 2014</u> : café-rencontre de présentation du projet aux partenaires et aux résidents du FAS</p> <p><u>Mercredi 12 novembre 2014</u> : 1ère session d'animation, puis 2 à 3/par mois jusqu'en juin 2015</p> <p><u>Mercredi 17 décembre 2014</u> : première réunion de rencontre et d'échanges</p> <p><u>Mercredi 25 février 2015</u> : deuxième réunion de rencontre et d'échanges</p> <p><u>Mercredi 13 mai 2015</u> : troisième réunion de rencontre et d'échanges</p> <p><u>Mercredi 01 juillet 2015</u> : quatrième et dernière réunion de rencontre et d'échanges, journée bilan, animations collectives</p>



## 2 . Promouvoir le territoire dans un objectif de promotion de la santé

<b>Exposé des motifs</b>	<p>Le territoire de la CODECOM de Stenay est caractérisé par une forte mortalité prématurée par suicide et liée aux addictions. Les professionnels de santé, au plus proche des populations, notamment les jeunes, observent que le désœuvrement et l'isolement accentuent le mal être de beaucoup d'adolescents du territoire. Une bonne estime de soi augmente la compétence à faire face aux difficultés de la vie. Or, c'est dans l'enfance et dans l'adolescence que celle-ci puise sa construction. Les phénomènes des harcèlements scolaires, liés notamment aux réseaux sociaux, contribuent à mettre mal cette construction. Ils sont pourtant en augmentation d'où une action nécessaire sur cette thématique.</p>	
<b>2-1-2 Axes spécifiques</b>	<p>Favoriser l'intégration sociale de tous les habitants du territoire. Créer un environnement favorable en fédérant jeunes et adultes sur des objectifs communs</p>	
<b>Attendus</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Renforcer l'estime de soi des publics fragiles / jeunes et personnes en situation de précarité : <ul style="list-style-type: none"> <li>• lutter contre le harcèlement à l'école (et autres thématiques)</li> <li>• améliorer l'image de soi des publics ciblés</li> <li>• favoriser l'ambition scolaire des jeunes</li> <li>• fédérer les jeunes autour d'un objectif commun</li> </ul> </li> <li>2. Renforcer les collaborations entre professionnels du territoire <ul style="list-style-type: none"> <li>• Partager des objectifs communs</li> </ul> </li> </ol>	
<b>Objectifs opérationnels</b>	<p>Réaliser des courts métrages Créer un lien entre le lycée et le Centre Social et Culturel, les positionner comme complémentaires, tout en confortant le CSC comme accompagnateur auprès des jeunes, Proposer des temps de loisirs à visée éducative, Favoriser les échanges entre jeunes et adultes, Promouvoir les activités du CSC auprès des jeunes lycéens du canton</p>	
<b>Population cible</b>	<p>Jeunes</p>	
<b>Maitre d'œuvre</b>	<p>Centre Social et Culturel de la Maison du Parc</p>	
<b>Partenaires</b>	<p><b>Sur le territoire CLS</b> : La cité scolaire Alfred Kastler, la Maison Familiale et Rurale de Stenay, avec sur autre territoire : MFR et Collège de Damvillers</p>	
<b>Livrables</b>	<p>Courts métrages de prévention sur le harcèlement mais aussi sur d'autres thématiques, définies comme prioritaires par les membres de la Communauté Educative, en collaboration avec le Centre Social et Culturel de Stenay Création d'une convention de partenariat entre Centre Social et Culturel de la Maison du Parc et la Cité scolaire</p>	
<b>Leviers - Obstacles</b>	<p><u>Leviers</u> : partenariat qui se constitue sur d'autres sujets entre CSC et Cité scolaire et matériel à disposition au CSC</p>	<p><u>Obstacle</u> : local pour tournage à définir</p>
<b>Budget prévisionnel et sources de financement</b>	<p>10 700 € pour le territoire CLS (Pays de Stenay)</p>	
<b>Indicateurs</b>	<p>Diminution des phénomènes de harcèlement à la cité scolaire Renforcement de l'estime de soi chez les jeunes bénéficiaires de l'action Augmentation du nombre d'orientations choisies chez les jeunes bénéficiaires de l'action Rédaction effective de la convention de partenariat entre le CSC et la cité scolaire</p>	
<b>Référents</b>	<p>Pour CODECOM Pays de Stenay : Mme VUILLAUME, directrice CSC Pour la Cité scolaire : Jean CHEVALIER, Principal Adjoint</p>	
<b>Diagramme GANTT</b>	<p>T0 = été 2014</p>	

## 2. Promouvoir le territoire dans un objectif de promotion de la santé

<b>Exposé des motifs</b>	Le territoire de la CODECOM du Pays de Stenay est caractérisé par une mortalité prématurée forte par suicide et liées aux addictions. Les professionnels du territoire, au plus proche des populations, notamment les jeunes, observe que le désœuvrement et l'isolement accentuent le mal-être de beaucoup de jeunes du territoire. L'ennui, le manque d'activités culturelles et de loisirs contribuent aux comportements addictifs et dépressifs. Toutefois, le territoire ne manque ni de ressources ni de dynamisme. Mais les professionnels constatent que nombre d'habitants dénigrent et dévalorisent les activités proposées et le territoire de façon plus globale. Ainsi, pour rendre les habitants fiers de leur territoire et leur donner envie d'aller à la rencontre du patrimoine, des structures et des autres habitants, il est proposé d'initier les plus jeunes à la promotion du territoire Ciel de Meuse.
2.1.3_Objectifs spécifiques	Favoriser l'intégration sociale de tous les habitants du territoire Créer un environnement favorable en améliorant l'image du territoire
<b>Attendus</b>	Améliorer l'image du territoire auprès des habitants : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire émerger et faire évoluer positivement les représentations des habitants sur leur territoire</li> <li>• Rendre visible, accessible et valoriser les ressources existantes dans tous les domaines, notamment culturel, auprès des habitants</li> </ul>
<b>Objectifs opérationnels</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Proposer au jeune public accueilli au CSC, MFR et cité scolaire, et repéré par les professionnels comme de potentiels ambassadeurs, d'être « formés » par les archives municipales au patrimoine de Stenay et ses alentours afin de le promouvoir auprès de leurs camarades.</li> <li>2. Proposer des visites guidées de Stenay aux élèves de 6<sup>ème</sup> de la cité scolaire</li> </ol>
<b>Partenaires à solliciter pour la mise en œuvre</b>	Le centre social et culturel, La cité scolaire Alfred Kästler, la Maison Familiale et Rurale, les archives municipales de Stenay (NB : sur territoire autre que territoire cible CLS : MFR Damvillers),
<b>Leviers</b>	Le dynamisme des acteurs locaux, les visites adaptées et déjà proposées au Jeune public par les archives municipales, les futurs ambassadeurs
<b>Obstacles à lever</b>	La frilosité parfois des jeunes sur des objectifs conçus par les adultes
<b>Budget prévisionnel et sources de financement</b>	
<b>Indicateurs</b>	Nombre de jeunes repérés, Nombre de jeunes formés Nombre de jeunes ayant mis en application la formation (ambassadeur) Visite effective de Stenay et nombre de jeunes concernés
<b>Modalités de suivi</b>	Par les référents avec bilan
<b>Référent</b>	Centre Social et Culturel La Maison du Parc
<b>Diagramme de GANTT</b>	En cours



## 2. Promouvoir le territoire dans un objectif de promotion de la santé

<b>Exposé des motifs</b>	Le territoire de la CODECOM de Stenay est caractérisé par une mortalité prématurée forte par suicide et liées aux addictions. Les professionnels du territoire, au plus proche des populations, notamment les jeunes, observe que le désœuvrement et l'isolement accentue le mal-être de beaucoup de jeunes du territoire. L'ennui, le manque d'activités culturelles et de loisirs contribuent aux comportements addictifs et dépressifs. Toutefois, le territoire ne manque ni de ressources ni de dynamisme. Mais les professionnels constatent que nombre d'habitants dénigrent et dévalorisent les activités proposées et le territoire de façon plus globale. Ainsi, pour rendre les habitants fiers de leur territoire et leur donner envie d'aller à la rencontre du patrimoine, des structures et des autres habitants, il est proposé d'initier les plus jeunes à la promotion du territoire Ciel de Meuse.
<b>2.1.4_ Objectifs spécifiques</b>	Favoriser l'intégration sociale de tous les habitants du territoire Créer un environnement favorable en favorisant les collaborations
<b>Attendus</b>	Les objectifs de l'action sont : - Renforcer les collaborations entre professionnels du territoire <ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer la connaissance des professionnels sur les ressources territoriales existantes</li> </ul>
<b>Objectifs opérationnels</b>	Découvrir les missions et l'environnement de travail des partenaires locaux afin de favoriser les collaborations futures
<b>Partenaires à solliciter pour la mise en œuvre</b>	Le centre social et culturel La Maison du Parc La maison familiale et rurale de Stenay ( <i>et celle de Damvillers : non située sur territoire CLS</i> ) L'office du tourisme du Pays de Stenay ( <i>et celui du Pays de Montmédy, engagé aussi dans un CLS</i> ) Les archives municipales de Stenay, Le musée de Stenay
<b>Leviers</b>	Une dynamique existante
<b>Obstacles à lever</b>	La gestion du temps
<b>Moyens existants</b>	
<b>Budget prévisionnel et sources de financement</b>	
<b>Indicateurs</b>	Nombre et nature des rencontres effectuées
<b>Modalité de suivi</b>	Bilan
<b>Référent</b>	Centre Social et Culturel La Maison du Parc



### 3\_ VIEILLISSEMENT ET HANDICAP

- **Améliorer la prise en charge des problématiques individuelles liées au vieillissement et handicap**

**Retarder la perte d'autonomie**

**Renforcer l'aide aux aidants**

**Favoriser le maintien à domicile**

**Rendre l'environnement favorable à la mobilité de la personne âgée et à mobilité réduite**

**Rendre lisible l'offre de service aux personnes âgées et à leur entourage (CLIC)**

### 3\_ Améliorer la prise en charge des problématiques individuelles liées au vieillissement et handicap

<b>Exposé des motifs</b>	<p>Les manifestations festives, les moments de convivialité ponctuelle entre seniors devraient permettre de repérer les personnes en perte d'autonomie et d'agir en conséquence.</p> <p>Mais en structures, le besoin existe aussi. Il est nécessaire de stimuler la personne âgée quel que soit son degré de perte d'autonomie pour éviter une dépendance totale et les conséquences délétères sur son psychisme donc sur sa santé.</p>
<b>3.1_Axe spécifique</b>	Retarder les effets du vieillissement en stimulant au maximum les personnes âgées par des activités physiques ou sociales a été évoqué à chaque rencontre.
<b>Objectif opérationnel</b>	Augmenter durablement de 50 % le nombre de pas quotidien des Lorrains du territoire CLS du TERRITOIRE
<b>Population cible</b>	<p>Population éloignée de l'activité physique régulière dont:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- résidents de l'EHPAD Jean GUILLOT de Stenay</li> <li>- résidents du Foyer d'Accueil Spécialisé de Stenay</li> </ul>
<b>Maitre d'œuvre</b>	Pays de Stenay
<b>Partenaires</b>	FFR Randonnées, Centre Social de Stenay, EHPAD Jean Guillot Foyer d'Accueil Spécialisé de Stenay
<b>Livrables</b>	<p>Organisation de temps de rencontre et d'information</p> <p>Organisation de séances d'activités physiques bimensuelles (ateliers) favorisant la découverte des pratiques connexes de la randonnée</p> <p>Valorisation de l'engagement des participants par des marches solidaires</p>
<b>Budget prévisionnel et sources de financement</b>	<u>ARS</u> : 800 €, <u>DRJSCS</u> : 950 €, <u>CARSAT NE</u> : 1 100 €
<b>Indicateurs</b>	<p>Nombre de rencontres collectives</p> <p>Nombre de participants aux journées de sensibilisation</p> <p>Nombre de séances d'activités physique prévues/réalisées</p> <p>Typologie des activités proposées</p> <p>Nombre de personnes orientées vers le programme D'Marche©</p>
<b>Modalité de suivi</b>	<p>Recueil de satisfaction des participants</p> <p>Evolution des représentations des participants</p> <p>Evolution du nombre de pas des participants</p>
<b>Référents</b>	<p>CSC Pays de Stenay : Mme WUILLAUME et FAS :</p> <p>Pour FF Randonnée Lorraine : Mme HOCHARD</p> <p>Pour l'ARS : Mme FERRAND</p> <p>Pour la CARSAT NE : Mme LACOTE</p> <p>Pour DRJSCS : M. VALLA et M. SANFRATELLO</p>
<b>Diagramme GANTT</b>	<p><u>Mercredi 22 octobre 2014</u> : café-rencontre de présentation du projet aux partenaires et aux résidents du FAS</p> <p><u>Mercredi 12 novembre 2014</u> : première session d'animation puis 2 à 3 fois par mois jusqu'en juin 2015</p> <p><u>Mercredi 17 décembre 2014</u> : première réunion de rencontre et d'échanges</p> <p><u>Mercredi 25 février 2015</u> : deuxième réunion de rencontre et d'échanges</p> <p><u>Mercredi 13 mai 2015</u> : troisième réunion de rencontre et d'échanges</p> <p><u>Mercredi 01 juillet 2015</u> : quatrième et dernière réunion de rencontre et d'échanges, journée bilan, animations collectives</p>



## 4\_ SANTE ENVIRONNEMENTALE

### ■ Promouvoir un environnement favorable à la santé

4.1.1\_ Améliorer la qualité de l'eau destinée à la consommation

4.1.2\_ Lutter contre l'habitat Indigne

4.1.3\_ Améliorer la qualité de l'air intérieur

4.1.4\_ Sensibiliser aux risques auditifs

[Retour sommaire](#) 

## 4\_ Promouvoir un environnement favorable à la santé

<b>Exposé des motifs</b>	Un certain nombre de collectivités meusiennes présentent régulièrement des non-conformités bactériologiques dans le cadre du contrôle sanitaire de l'eau destinée à la consommation humaine, entraînant dans certains cas des mesures de restriction d'usage de l'eau. Parmi les facteurs expliquant cette problématique, il est apparu un manque de formation des élus et/ou personnels techniques en charge de la production et de la distribution de l'eau destinées à la consommation humaine. En conséquence, l'AERM et l'ARS ont décidé de mettre en place une formation à destination des collectivités.
<b>4.1_Axe spécifique</b>	Prévenir les risques liés à l'environnement
<b>4.1.1_ Objectifs opérationnels</b>	Former les élus et personnels techniques sur l'eau potable
<b>Attendus</b>	Amélioration de la qualité de l'eau destinée à la consommation et distribuée par les collectivités listées ci-dessous.
<b>Population cible</b>	<b>Communes</b> : Baälon, Brouennes, Lamouilly, Martincourt-sur-Meuse, Olizy-sur-Chiers, Stenay, SIAEP Moulins St Hubert – Autreville St Lambert (Autreville et Moulins), SIAEP de la région de Beauclair (Beauclair, Beaufort-en-Argonne, Halles-sous-les-côtes, Wiseppe), SIAEP de Laneuville-Luzy St Martin (Laneuville-sur-Meuse, Luzy-St-Martin)
<b>Maitre d'œuvre</b>	ARS / AERM
<b>Partenaires à solliciter pour la mise en œuvre</b>	<u>Techniques</u> : OIEau
<b>Livrables</b>	Supports de formation
<b>Indicateurs</b>	Nombre de personnes formées, Nombre de collectivités représentées.
<b>Modalités de suivi</b>	
<b>Référents</b>	ARS : Emilie BERTRAND / Céline PRINS
<b>Diagramme GANTT</b>	



## 4\_ Promouvoir un environnement favorable à la santé

<b>Exposé des motifs</b>	La lutte contre l'habitat indigne dépend de l'implication de tous. Les leviers d'actions relèvent de différentes compétences et les signalements de situations problématiques liés à l'habitat peuvent provenir de l'ensemble des acteurs locaux. Il est apparu intéressant de réunir l'ensemble des acteurs locaux du territoire afin de leur donner le même niveau d'information sur les différentes situations d'habitat possibles, les leviers d'action existants, les rôles et compétences de chacun. Enfin cette journée d'information sera également un moyen de mettre en relation tous les acteurs d'un même territoire.
<b>4.1_Axe spécifique</b>	Prévenir les risques liés à l'environnement
<b>4.1.2_Objectifs opérationnels</b>	Lutter contre l'habitat Indigne en organisant une journée d'information et d'échange sur l'habitat au plus près du territoire
<b>Attendus</b>	Une meilleure connaissance des acteurs locaux des différents leviers d'action en termes de lutte contre l'habitat indigne, une connaissance des partenaires présents sur leur territoire.
<b>Population cible</b>	Elus locaux, Intervenants à domicile tels que les assistantes sociales, les associations type ADMR, service de soins infirmiers à domicile...
<b>Territoire cible</b>	CC du Pays de STENAY
<b>Maitre d'œuvre</b>	ARS
<b>Éléments facilitateurs</b>	Organisation pratique par la Codécom Support et présentation technique ARS
<b>Obstacles à lever</b>	Difficulté de trouver des créneaux où l'ensemble des acteurs pouvant être concernés pourront être disponibles.
<b>Budget prévisionnel et sources de financement</b>	
<b>Indicateurs</b>	Nombre de réunions réalisées Nombre de personnes sensibilisées
<b>Référent</b>	Julien MAURICE / Céline PRINS
<b>Diagramme GANTT</b>	Pour modalité de suivi



## 4\_ Promouvoir un environnement favorable à la santé

<b>Exposé des motifs</b>	<p>Les polluants présents dans l'air peuvent affecter directement chaque individu au travers de l'air qu'il respire. De plus, les français passent en moyenne 80 à 90% de leur temps à l'intérieur de bâtiments que ce soit sur le lieu de travail ou au domicile. C'est pourquoi la qualité de l'air que nous respirons à l'intérieur des bâtiments est une préoccupation de santé publique pour les scientifiques et les experts médicaux, au même titre que la qualité de l'air extérieur.</p> <p>Afin d'améliorer la qualité de l'air intérieur, une mallette pédagogique appelée « Air Malin » a été développée. Elle propose divers supports pédagogiques afin de mener un travail éducatif adapté avec des enfants et des adultes sur l'importance de l'air intérieur, en adoptant une approche globale et positive de la santé des personnes.</p> <p>L'action consisterait donc à doter les écoles primaires et collège de cet outil et organiser une ou plusieurs séances de présentation aux équipes pédagogiques volontaires pour utiliser cet outil.</p>
<b>4.1_Axe spécifique</b>	Prévenir les risques liés à l'environnement
<b>4.1.3_Objectifs opérationnels</b>	Améliorer la qualité de l'air intérieur
<b>Attendus</b>	Développement de l'utilisation de l'outil air malin et ainsi sensibilisation accrues des habitants du territoire sur l'importance de la qualité de l'air intérieur et sur les gestes à développer pour améliorer sa qualité.
<b>Population cible</b>	Elèves primaires et collège directement, et leur famille indirectement. Ecoles élémentaires et Collège du Pays de Stenay
<b>Maitre d'oeuvre</b>	CC du PAYS DE STENAY
<b>Eléments facilitateurs</b>	Moyens et outils existants : Mallette air malin
<b>Budget prévisionnel et sources de financement</b>	80 € par mallette
<b>Indicateurs</b>	Nombre d'élèves ayant eu une sensibilisation sur la qualité de l'air intérieur. Nombre d'enseignants ayant eu une présentation de l'outil.
<b>Modalité de suivi</b>	
<b>Référents</b>	Julien MAURICE / Céline PRINS
<b>Diagramme GANTT</b>	



## 4\_ Promouvoir un environnement favorable à la santé

<p><b>Exposé des motifs</b></p>	<p><b>Le développement des pratiques</b> et de l'écoute des musiques amplifiées est un phénomène culturel majeur de la seconde moitié du xxème siècle. Diverses études sociologiques ont montré la place très importante de ces musiques dans les pratiques culturelles des jeunes. Les sorties en discothèque ou en concert sont au 2ème et 3ème rang des sorties culturelles des 15-25 ans. L'écoute de musique est de plus en plus fréquente et de plus en plus longue. L'exposition de l'oreille au son est très importante (baladeur, compagnon de 67% des 15-19 ans, concerts géants en plein air, voitures, magasins, discothèques,..).</p> <p>De plus, les évolutions technologiques ont contribué à une augmentation des volumes sonores émis, ainsi qu'à une diversification des modes d'écoute de ces musiques, notamment le baladeur. De plus, la place grandissante des musiques amplifiées dans les pratiques culturelles, notamment celles des jeunes, soulève le problème des expositions trop longues à des niveaux de bruit trop importants, expositions qui sont de nature à engendrer des traumatismes auditifs graves, pouvant aller jusqu'à des atteintes définitives et à la surdité précoce. Enfin ces risques sanitaires sont peu connus des jeunes.</p> <p>L'ARS a donc décidé de financer une action de sensibilisation des jeunes aux risques liés à la musique amplifiés par l'organisation de concert pédagogiques.</p>
<p><b>4.1_Axe spécifique</b></p>	<p>Prévenir les risques liés à l'environnement</p>
<p><b>4.1.4_Objectifs opérationnels</b></p>	<p>Sensibiliser aux risques auditifs liés à l'écoute et à la pratique des musiques amplifiées</p>
<p><b>Attendus</b></p>	<p>Organisation d'un concert pédagogique délocalisé qui permettra une sensibilisation des collégiens et lycéens de la CODECOM du Pays de Stenay.</p>
<p><b>Population cible</b></p>	<p>Collégiens et lycéens de la Communauté de communes de Stenay.</p>
<p><b>Maitre d'oeuvre</b></p>	<p>CODECOM DU PAYS DE STENAY</p>
<p><b>Moyens existants</b></p>	<p>Convention signée avec l'autre canal prévoyant l'organisation de concerts délocalisés.</p>
<p><b>Budget prévisionnel et sources de financement</b></p>	
<p><b>Indicateurs</b></p>	<p>Organisation d'un concert au sein du territoire Nombre de jeunes sensibilisés.</p>
<p><b>Modalité de suivi</b></p>	
<p><b>Référent</b></p>	<p>ARS : Céline PRINS</p>
<p><b>Diagramme GANTT</b></p>	



- Politique de Santé du Conseil Régional de Lorraine
- Contrat Local de Santé
- Accord Cadre
- Info presse
- Elus et commissions
- Offre de santé sur la CC du Pays de Stenay
- Offre de services sur la CC du Pays de Stenay
- Associations sur la CC du Pays de Stenay
- Plateforme multimodale transports

